

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3382

13 novembre 2014

SOMMAIRE

AGS Ventures Airports S.à r.l.	162292	Fiduciaire Lux-Inter S.à r.l.	162294
ArcelorMittal Distribution Solutions S.A.	162291	Financière de Catalogne S.à r.l.	162295
Austrian Real Estate Fund SA, SICAV-FIS	162291	F.M.M.C. s.à r.l.	162336
Aux 1001 Merveilles S.à r.l.	162292	Forward Group S.A.	162292
BioLyx A.G.	162291	F.P.T. Holding S.A.	162336
C4Industries S.A.	162294	Kichenstudio Krein S. à r.l.	162335
Catalyst Alpha 3 S.à r.l.	162298	La Farga Luxembourg	162312
Cogexim S.A.	162294	Oval Finance S.A.	162293
Comcell Management S.A.	162296	Patron Noosa Devco (Bournville) S.à r.l.	162293
Domus Participations S.à r.l.	162295	Patron Noosa Devco (Earley) S.à r.l.	162293
Downside Holding S.A.	162297	Patron Noosa Devco (Little Bookham) S.à r.l.	162293
Downside Holding S.A.	162296	Permira Credit Solutions II L.S. S.A.	162321
DuPont Integration (Luxembourg) S.à r.l.	162295	Permira Credit Solutions II Master L.S. S.A.	162298
DuPont Products (Luxembourg) S.à r.l.	162294	Pygmalion S.à r.l.	162336
DuPont Science (Luxembourg) S.à r.l. ..	162295	Technofibres	162292
DuPont Solutions (Luxembourg) S.à r.l.	162294	Tumiotto Frères S.à r.l.	162296
Edifice Capital Luxembourg	162297	VAP Luxembourg S.A.	162290
Edmund Propco S.à r.l.	162298	Vap Restaurants S.A.	162290
Elbit Ultrasound (Luxembourg) B.V./S.à r.l.	162295	VSM Investment S.A.	162290
ELECTRICITE Jim GODART S.à r.l.	162293	WEWE Hausverwaltungs GmbH	162290
Erbil Hotel Partners GP S.à r.l.	162297	WSB 1 Grundstück S.A.	162290
		Yarra s.à r.l.	162291
		Zeta Holdings Luxembourg S.A.	162291

VAP Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 151.706.

L'adresse de Monsieur Grégory Antolinos-Chanteperdrix, Administrateur de catégorie B de la société, est désormais la suivante: chemin des glycines 6, CH 1273 ARZIER (Suisse)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2014.

Référence de publication: 2014159379/11.

(140180284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2014.

Vap Restaurants S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 148.301.

L'adresse de Monsieur Grégory Antolinos-Chanteperdrix, Administrateur de catégorie B de la société, est désormais la suivante: chemin des glycines 6, CH 1273 ARZIER (Suisse)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2014.

Référence de publication: 2014159380/11.

(140180286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2014.

VSM Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 23, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 154.704.

Dépôt rectificatif B154704 – L140091076 enregistré et déposé le 03/06/2014

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2014159391/11.

(140180982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2014.

WSB 1 Grundstück S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 141.418.

La nouvelle adresse de CONCILIUM S.À R.L., Commissaire aux comptes de la société WSB 1 GRUNDSTÜCK S.A. est la suivante: 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WSB 1 GRUNDSTÜCK S.A.

Référence de publication: 2014159411/11.

(140180544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2014.

WEWE Hausverwaltungs GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 47, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 101.759.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014159404/10.

(140179909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2014.

Zeta Holdings Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 185.310.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 10 octobre 2014.
Référence de publication: 2014159416/10.
(140180234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2014.

Yarra s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8226 Mamer, 2, rue de l'Ecole.
R.C.S. Luxembourg B 152.635.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014159415/10.
(140180249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2014.

ArcelorMittal Distribution Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 24-26, boulevard d'Avranches.
R.C.S. Luxembourg B 9.720.

Le Conseil d'administration a décidé de transférer le siège social de la société du 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, au 24-26, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg, avec date d'effet au 13 octobre 2014.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Le 14 octobre 2014.
Référence de publication: 2014159462/11.
(140181368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

BioLyx A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5445 Schengen, 54, route du Vin.
R.C.S. Luxembourg B 144.416.

AUFLÖSUNG

Am 30. September 2014, wurde beschlossen die Gesellschaft zu löschen. Die Unterlagen der Gesellschaft werden während 5 Jahre in 54, route du Vin in L-5445 Schengen aufbewahrt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Schengen, den 30. September 2014.
Référence de publication: 2014159531/12.
(140181053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Austrian Real Estate Fund SA, SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R.C.S. Luxembourg B 173.320.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2014159464/11.
(140181347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

AGS Ventures Airports S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 12.500,00.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 190.481.

En date du 3 octobre 2014, AGS Airports International S.à r.l. avec siège social au 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg, associé unique de la Société, a cédé la totalité des 12500 parts sociales qu'il détient dans la Société à MEIF 4 Luxembourg C Holdings S.à r.l., avec siège social au 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg, qui les acquiert.

En conséquence, l'associé unique de la Société est désormais le suivant:

- MEIF 4 Luxembourg C Holdings S.à r.l. avec 12500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Référence de publication: 2014159489/15.

(140181633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Aux 1001 Merveilles S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4761 Pétange, 29-31, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 125.380.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 13 octobre 2014.

AUX 1001 MERVEILLES S.A.R.L.

L-4761 PETANGE

Référence de publication: 2014159520/12.

(140181373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Forward Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

R.C.S. Luxembourg B 174.795.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Pour compte de Forward Group S.A.

Fiduplan S.A.

Référence de publication: 2014159718/12.

(140181247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Technofibres, Société Anonyme.

Siège social: L-6688 Mertert, 6, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 8.772.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung betreffend des Geschäftsjahres 2013

Dritter Beschluss.

Die Versammlung wählt für die Dauer eines Jahres als réviseur d'entreprises:

BDO Audit, Société Anonyme

2, avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 13.05.2014.

Référence de publication: 2014160075/15.

(140181608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Oval Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 145.484.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2014.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2014159925/12.

(140181477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Patron Noosa Devco (Bournville) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 190.226.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 octobre 2014.

Référence de publication: 2014159929/10.

(140181162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Patron Noosa Devco (Earley) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 177.593.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 octobre 2014.

Référence de publication: 2014159930/10.

(140181159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Patron Noosa Devco (Little Bookham) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 184.746.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 octobre 2014.

Référence de publication: 2014159931/10.

(140181163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

ELECTRICITE Jim GODART S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5485 Wormeldange-Haut, 7, rue Kundel.
R.C.S. Luxembourg B 80.580.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ELECTRICITE Jim GODART S.à r.l.
S.à r.l. unipersonnelle
FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2014159667/12.

(140181422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Cogexim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 114.023.

Par la présente, je soussigné Monsieur Nico HANSEN, vous informe de ma décision de démissionner, avec effet immédiat, de mes fonctions d'Administrateur et d'Administrateur - délégué de la société anonyme COGEXIM S.A., constituée en date du 26 janvier 2006, suivant acte reçu par Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C - N° 878 du 4 mai 2006, ayant son siège social au 681, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B114023.

Luxembourg, le 13 octobre 2014.

NICO HANSEN.

Référence de publication: 2014159599/13.

(140181187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

C4Industries S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 190.460.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue le 12 septembre 2014

Décision:

Nommer Monsieur Pascal CAGNI, né le 28 octobre 1961 à Cernay (France), demeurant actuellement, 69 Courtfield Gardens, London SW5 0NJ, en tant que Président du Conseil d'Administration.

Pascal CAGNI / Emmanuel LEBEAU

Président et Administrateur A / Administrateur B

Référence de publication: 2014159615/13.

(140181680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

DuPont Products (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, rue Général Patton.

R.C.S. Luxembourg B 105.853.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014159630/9.

(140181228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

DuPont Solutions (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, rue Général Patton.

R.C.S. Luxembourg B 121.195.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014159632/9.

(140181227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Fiduciaire Lux-Inter S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 97.523.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014159707/10.

(140181790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

DuPont Integration (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, rue Général Patton.
R.C.S. Luxembourg B 160.108.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014159629/9.

(140181224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

DuPont Science (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, rue Général Patton.
R.C.S. Luxembourg B 106.006.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014159631/9.

(140181229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Domus Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 95.857.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DOMUS PARTICIPATIONS S.à r.l.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2014159644/11.

(140181470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Elbit Ultrasound (Luxembourg) B.V./S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.821.676,70.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 157.584.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2014159654/13.

(140181465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Financière de Catalogne S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 32, rue Michel Welter.
R.C.S. Luxembourg B 182.800.

L'adresse de Monsieur Antoine FLOCHEL, associé de la société, est modifiée comme suit:

Monsieur Antoine FLOCHEL, 32, rue Michel Welter, L-2730 LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2014159686/12.

(140181836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Comcell Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 53, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 114.651.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 07 octobre 2014, statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012, que:

Sont réélus pour une période de six ans, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale prévue en 2020:

- Monsieur Thierry JACOB, en qualité d'Administrateur
- Monsieur Jean-François MICHAUD, en qualité d'Administrateur
- Madame Mireille GEHLEN, en qualité d'Administrateur,
- H.R.T. Révision S.A., en qualité de Commissaire aux comptes, avec siège social au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014159601/16.

(140181635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Downside Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 109.063.

—
EXTRAIT

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2014.

Karim Van den Ende

Administrateur

Référence de publication: 2014159647/13.

(140181514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Tumiotto Frères S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3328 Crauthem, 4-6, rue de Weiler.
R.C.S. Luxembourg B 20.165.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatorze, le vingt-deux septembre.

Pardevant Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

- 1) Roberto TUMIOTTO, pensionné, né à Motta Di Livenza (Italie), le 24 mars 1942, et son épouse
- 2) Bruna CEPPARO, pensionnée, née à Flaibano/Udine (Italie), le 30 novembre 1948, demeurant ensemble à L-3328 Crauthem, 4, rue de Weiler;
- 3) Franco TUMIOTTO, pensionné, né à Motta Livenza (Italie), le 2 juin 1949, et son épouse
- 4) Marisa Alma COSTANTINI, pensionnée, née à Charleroi (Belgique), le 13 mars 1949, demeurant ensemble à L-3328 Crauthem, 6, rue de Weiler.

Associés de la société à responsabilité limitée TUMIOTTO FRERES SARL avec siège social à L-3328 Crauthem, 4-6, rue de Weiler, inscrite au Registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 20 165, constituée suivant acte du notaire Aloyse WEIRICH alors de résidence à Bettembourg en date du 19 juillet 1982, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 69 du 16 mars 1983.

- Les comparants sont propriétaires des cinq cents (500) parts de ladite Société et ont décidé de la dissoudre, celle-ci ayant cessé toute activité.

- Au lieu de procéder par voie de liquidation en bonne et due forme avec trois (3) assemblées générales avec recours à un liquidateur respectivement commissaire à la liquidation, les associés décident de procéder par voie de liquidation simplifiée et prononcent en conséquence la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation.

- Les associés déclarent avoir réglé tout le passif de la Société et avoir transféré tous les actifs à leur profit.

Les associés se trouvent donc investis de tous les éléments actifs de la Société et répondront personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société, même inconnus à l'heure actuelle.

Ils reconnaissent avoir été informés par le notaire sur la portée de cela et déclarent persister dans leur intention.

Ils régleront également les frais des présentes.

- Partant, la liquidation de la Société est achevée et la Société est à considérer comme définitivement liquidée.
- Décharge pleine et entière est accordée aux gérants pour l'exécution de leur mandat.
- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq (5) ans au L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

Déclaration

Les associés déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la société faisant l'objet des présentes et certifient que la société ne se livre pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-5 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Tumiotto, Cepparo, F. Tumiotto, Costantini et Molitor.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 24 septembre 2014. Relation: LAC/2014/44338. Reçu soixante-quinze euros 75,00

Le Receveur ff. (signé): Frising.

Référence de publication: 2014157679/47.

(140178551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2014.

Downside Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.063.

EXTRAIT

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2014.

Karim Van den Ende

Administrateur

Référence de publication: 2014159646/13.

(140181513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Erbil Hotel Partners GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 18.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 181.319.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 AOÛT 2014.

Paul DECKER

Le Notaire

Référence de publication: 2014159672/12.

(140181777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Edifice Capital Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 159.568.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 30 mai 2014 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Esch/Alzette, le 30 juin 2014.

Référence de publication: 2014159651/11.

(140181133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Edmund Propco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 176.021.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la Société prises le 3 octobre 2014

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société a décidé:

- D'accepter la démission de Mme Figen Eren et Mme Katherine Ralph avec effet immédiat
- De nommer M. Mark HULBERT, né le 1^{er} décembre 1964 à Plymouth (Grande-Bretagne) ayant sa résidence professionnelle au 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY comme Gérant de la société avec effet au 3 octobre 2014.
- De nommer M. Hugo NEUMAN, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam (Pays-Bas), ayant sa résidence au 16, rue J.B. Frésez, L-1724 Luxembourg comme Gérant de la société avec effet au 3 octobre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Edmund Propco Sàrl

Référence de publication: 2014159652/16.

(140181697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Catalyst Alpha 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 134.647.

Le bilan de la société au 31/12/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Ce bilan remplace le bilan au 31/12/2012, enregistré et déposé au registre de commerce des sociétés de Luxembourg le 8 Octobre 2014 sous la référence L140177559

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014159565/14.

(140181746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

Permira Credit Solutions II Master L.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 190.833.

STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-fourth day of September,

Before the undersigned Maître Carlo WERSANDT, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Permira Credit Solutions II Master L.P. 1, a limited partnership, having its registered office at PO Box 503, Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 6DJ, Channel Islands and registered with the Guernsey limited partnership register under number 2147,

Referred to hereafter as the "Sole Shareholder",

Represented by Mr. Jan MERCKX, lawyer, residing professionally in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given under private seal, which, initialed "ne varietur" by the proxyholder of the Sole Shareholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the notary to enact the following articles of incorporation of a société anonyme:

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation of Permira Credit Solutions II Master L.S. S.A. (the "Company"), a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) which shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg ("Luxembourg Law") including the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law") and by its articles of incorporation as amended from time to time (the "Articles").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2 The Board of Directors (as defined hereafter) is authorised to change the address of the Company inside the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg.

2.3 The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment company and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) notes, loans and debt securities, the whole or any part of the stock, shares, debentures, debenture stock, bonds and other securities, rights, instruments and or investments of any nature whatsoever issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind including interests in partnerships or other entities and derivations and swaps and to hold the same, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to acquire, hold, manage and dispose of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities, rights and assets through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, to acquire patents and licences, to manage and develop them;

3.3 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.4 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Board of Directors thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.5 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Board of Directors thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.6 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.7 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any corporate body in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.7 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.8 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.9 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Board of Directors thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve,

manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.10 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.11 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Directors incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Share capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at thirty one thousand euros (EUR 31,000.-) divided into three million one hundred thousand (3,100,000) class A shares ("Class A Shares") with a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) per share, all of which are fully paid up (hereafter - together with any Class B Shares in issue at the relevant time - referred to as the "Shares").

5.2 In these Articles:

5.2.1 The "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares;

5.2.2 The "Class B Shares" means the class B shares with a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) per share;

5.2.3 The "Class A Shareholders" means the holders at the relevant time of the Class A Shares;

5.2.4 The "Class B Shareholders" means the holders at the relevant time of the Class B Shares (if any).

5.3 Authorised Capital

5.3.1 The authorised, but unissued and unsubscribed share capital of the Company (the "Authorised Capital") is one thousand euros (EUR 1,000.-).

5.3.2 The Board of Directors is authorised to issue B Class Shares ("Board Issued Shares") up to the limit of the Authorised Capital from time to time subject as follows:

(a) the above authorisation will expire five years after 18 September 2014 provided that a further period or periods of authorisation following that period may be approved by Shareholders' Resolution to the extent permitted by the 1915 Law;

(b) the Board of Directors may limit or cancel the Shareholders' preferential rights to subscribe for the Board Issued Shares and may issue the Board Issued Shares to such persons and at such price with or without a premium and paid up by contribution in kind or for cash or by incorporation of claims or capitalisation of reserves or in any other way as the Board of Directors may determine, subject to the 1915 Law.

5.3.3 The Board of Directors is authorised to:

(a) do all things necessary or desirable to amend this Article 5 in order to reflect and record any change of issued share capital made pursuant to Article 5.3.2;

(b) take or authorise any actions necessary or desirable for the execution and/or publication of such amendment in accordance with Luxembourg Law;

(c) delegate to any person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for any Board Issued Shares and enacting any issue of Board Issued Shares before a notary.

5.4 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the Shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

5.5 In addition to the share capital, a premium account may be set up, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholders.

5.6 The Company can repurchase its own Shares within the limits set by the 1915 Law.

6. Shares.

6.1 The Shares shall be in registered form.

6.2 All the Shares shall be registered in a Shareholders' register to be maintained by the Company at its registered office. The register will contain, among other things, the name of each Shareholder, its address, the number and class of Shares owned and the paid up amount of each Share.

6.3 The Company shall consider the person in whose name the Shares are registered as the full owner of the Shares.

6.4 Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Transfer of shares.

7.1 A Shareholder shall not make any Disposal without the consent in writing at the Board of Directors.

7.2 To the fullest extent permitted by Luxembourg Law, any purported transfer by a Shareholder of all or any part of its Shares made in breach of the requirements of this Article 7 shall be null and void and of no force or effect.

7.3 "Dispose" means, in relation to any Share or any legal or beneficial interest in any Share to:

- a) sell, assign, transfer or otherwise dispose of it;
 - b) create or permit to subsist any Encumbrance over it;
 - c) direct (by way of renunciation or otherwise) that another person should, or assign any right to, receive it;
 - d) enter into any agreement in respect of the votes or any other rights attached to the share; or
 - e) agree, whether or not subject to any condition precedent or subsequent, to do any of the foregoing,
- and "a Disposal" and "Disposed of" shall be construed accordingly;

7.4 "Encumbrance" means a mortgage, charge, pledge, lien, option, restriction, right of first refusal, right of pre-emption, third party right or interest, other encumbrance or security interest of any kind, or another type of agreement or arrangement having similar effect.

Chapter III. - Directors, Board of directors, Statutory auditor

8. Board of directors or sole director.

8.1 In case of plurality of Shareholders, the Company must be managed by a board of directors (the "Directors", each a "Director", together the "Board of Directors") consisting of at least three members, who need not be Shareholders, composed of one or more A Director(s) (the "A Director(s)") and one or more B Director(s) (the "B Director(s)").

8.2 In the case where the Company is incorporated by a Sole Shareholder (as defined hereafter) or if at the occasion of a general meeting of Shareholders, it is established that all the shares of the Company are held by one single Shareholder, the Company may be managed by one single director (the "Sole Director") until the next ordinary general meeting of the Shareholders acknowledging the existence of more than one Shareholder. A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time

8.3 The Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of Shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed only in the case of fraud, gross negligence or wilful misconduct by a resolution of the general meeting of Shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without any indication on the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election

8.4 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of Shareholders which will be asked to ratify such election.

9. Meetings of the board of directors.

9.1 The Board of Directors shall elect a Chairman from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of Shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

9.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

9.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by telegram or telefax another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

9.4 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

9.5 The use of video-conferencing equipment and conference call means allowing the identification of each participating Director shall be allowed. These means must comply with technical features which guarantee an effective participation to the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held through such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company. Each participating Director shall be authorised to vote by video or by telephone.

9.6 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Directors in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.

9.7 Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

9.8 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

10. Powers of the board of directors.

10.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by the 1915 Law to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

10.2 Any director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the company, shall advise the board thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have had an interest conflicting with that of the company.

10.3 If there is only one Shareholder, the minutes shall only mention the operations intervened between the Company and its Sole Director having an interest conflicting with the one of the Company. The provisions of the preceding paragraphs are not applicable when the decisions of the Board of Directors of the Company or of the Director concern day-to-day operations engaged in normal conditions

11. Representation of the company.

11.1 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of directors, by the signature of any A Director acting individually or any B Director acting jointly with any A Director or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any A Director acting individually or any B Director acting jointly with any A Director or by the Sole Director of the Company, but only within the limits of such power.

11.2 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case a daily manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the daily manager, but only within the limits of such power.

12. Delegation of powers.

12.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board, Directors, managers, officers or other agents, legal or physical person, who need not be Shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board shall determine.

12.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

12.3 The first person entrusted with the daily management may be appointed by the first general meeting of Shareholders.

13. Statutory auditor.

13.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors who need not be Shareholders.

13.2 The general meeting of Shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.

13.3 The statutory auditors are re-eligible.

Chapter IV. - General meeting of shareholders

14. Powers of the general meeting of shareholders.

14.1 The Company may have a sole Shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person (the "Sole Shareholder"). The death or dissolution of the Sole Shareholder does not result in the dissolution of the company. If there is only one Shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

14.2 In case of plurality of shareholders, any properly constituted meeting of the Shareholders (a "Shareholders' Meeting") shall represent the entire body of Shareholders.

14.3 A Shareholders' Meeting shall deliberate only on the matters which are not reserved to the Board of Directors by the Articles or by the 1915 Law.

15. Annual general meeting. The annual general meeting of the Shareholders (the "AGM") will be held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the last business day of October at 4.30 pm. If that day is a public holiday in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

16. Other general meeting.

16.1 The Board of Directors may convene other general meetings of the Shareholders ("EGMs").

16.2 Such meetings must be convened if Shareholders representing one fifth of the Company's capital so require.

17. Convening notice.

17.1 A Shareholders' Meeting is convened by the Board of Directors by way of a written notice setting out for the agenda of the meeting and sent by registered post at least 8 days prior to the meeting to the address of the Shareholders, as indicated in the register of Shareholders.

17.2 If all the Shareholders are present or represented at a Shareholders' Meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the Shareholders can waive all convening requirements and formalities.

18. Presence, Representation.

18.1 All Shareholders are entitled to attend and speak at all Shareholders' Meetings.

18.2 A Shareholder may act at any Shareholders' Meeting by appointing in writing or by telefax, cable, telegram, telex or e-mail as his proxy another person who need not be a Shareholder himself.

19. Vote.

19.1 Each Share entitles the holder thereof to one vote.

19.2 Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the Shareholders' Meeting resolves by a simple majority vote to adopt another voting procedure.

19.3 Unless otherwise provided by Luxembourg Law or by the Articles, all resolutions of the Shareholders' Meeting shall be taken by a simple majority of votes, regardless of the proportion of the capital represented.

20. Extraordinary general meeting.

20.1 An EGM convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the Shares are represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, if any, the wording regarding the amendments to the objects and the form of the Company.

20.2 If the first of the conditions in Article 20.1 is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the Shares represented.

20.3 At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-thirds majority of the votes cast.

20.4 Resolutions to change the nationality of the Company or to increase the commitments of the Shareholders may only be adopted by the unanimous decision of the Shareholders, subject to any other provisions of the 1915 Law.

21. Minutes.

21.1 The minutes of a Shareholders' Meeting shall be signed by the chairman of the meeting, the secretary and the scrutineer.

21.2 Copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Board of Directors.

Chapter V. - Business year, Distribution of profits

22. Financial year.

22.1 The Company's financial year starts on 1 July and ends on the 30 June of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on 30 June 2015 (all dates inclusive).

22.2 The Board of Directors shall draw up the balance sheet and the profit and loss account of the Company. The Board of Directors will submit these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the AGM to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

23. Adoption of financial statements.

23.1 The Board of Directors shall provide the Shareholders with a copy of the audited financial statements drawn up in accordance with the 1915 Law.

23.2 Those financial statements shall be submitted for adoption to the AGM. The AGM shall consider and, if thought fit, adopt the financial statements.

24. Distribution on shares.

24.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when and as long as the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

24.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders on the recommendation of the Board of Directors declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

24.3 The Board of Directors may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

24.4 Any distribution or payment by the Company in respect of the Shares (including any dividend and any distribution or payment on a redemption or cancellation of Shares and any payment on a liquidation or dissolution of the Company) shall be distributed in the following order of priority:

24.4.1 any Income Distribution shall be distributed to the holders of the Class A Shares, pro rata; and

24.4.2 any Equity Distribution shall be distributed to the holders of the Class B Shares, pro rata.

24.5 "Equity Distribution" means a distribution or payment which is sourced from the UK Proportion of all income, proceeds or receipts of the Company which would have been treated as taxable to the Company under UK capital gains principles (ignoring the availability of any specific relief from taxation under such principles) if the Company had been a UK tax resident individual (a "Capital Gain") less the UK Proportion of the Company's costs, charges, expenses and disbursements excluding in respect of taxation which is not attributable to Capital Gains (determined, to the extent necessary, on a just and reasonable basis).

24.6 "Income Distribution" means any distribution or payment other than an Equity Distribution.

24.7 "UK Proportion" means such proportion as the Board of Directors may determine.

24.8 The Company and its Shareholders and the Board of Directors shall rely on advice from an expert appointed by the Board of Directors as to what income and receipts constitute a Capital Gain.

24.9 Payments made by the Company in respect of its Shares may be made in kind or in specie at the discretion of the Board of Directors provided that all Shareholders are treated equally. Any payments made in kind or in specie by the Company will be valued for the purposes of these Articles at such valuation as the Board of Directors may determine.

Chapter VI. - Dissolution

25. Dissolution. The Company may be dissolved only upon the written proposal of the Board of Directors and by a decision of the Shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles and in accordance with Luxembourg Law.

Chapter VII. - Interpretation and Luxembourg law

26. In these Articles:

26.1 a reference to:

26.1.1 one gender shall include each gender;

26.1.2 (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;

26.1.3 a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);

26.1.4 a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

26.2 general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by word indicating a particular class of arts, matters or things or by examples falling within the general words;

26.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

27. In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Subscription - Payment

The share capital of the Company has been subscribed as follows:

	Class A Shares:
Permira Credit Solutions II Master L.P. 1	3,100,000

All these shares have been fully paid up, so that the sum of thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-), is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

First extraordinary general meeting of shareholders

The above Shareholder of "Permira Credit Solutions II Master L.S. S.A.", representing the totality of shares and acting as Sole Shareholder of the Company pursuant to Article 15.1 of the Articles, has immediately taken the following resolutions:

1. The Company 's address is fixed at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following persons have been elected as members of the Board of Directors for a maximum duration of six (6) years:

- a) Richard Goddard, born on 5 December 1959 in Fareham, United Kingdom, residing at 4, Chaussée Blanche, L-8014 Strassen, as A Director;
- b) Séverine Michel, born on 19 July 1977 in Epinal, France, residing professionally at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, as B Director; and
- c) Cédric Pedoni, born on 24 March 1975 in Villerupt, France, residing professionally at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as B Director.

3. The following has been appointed as statutory auditor for the same period: PricewaterhouseCoopers, a Luxembourg société coopérative, having its registered office at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 65.477.

Expenses

The expenses, remunerations or charges, in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation, are estimated at about one thousand one hundred euros (EUR 1,100.-).

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the Law and expressly states that they have been fulfilled.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, who is known to the notary, by his surname, name, civil status and residences, the said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre septembre.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné,

A COMPARU:

Permira Credit Solutions II Master L.P. 1, un limited partnership, ayant son siège social à PO Box 503, Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey GY1 6DJ, Îles Anglo-Normandes et immatriculée auprès du registre des limited partnerships de Guernesey sous le numéro 2147,

Désignée ci-après comme l'"Actionnaire Unique".

Ici représentée par Monsieur Jan MERCKX, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter l'acte constitutif d'une société anonyme comme suit:

STATUTS

Chapitre I^{er} . - Forme, Raison sociale, Siège social, Objet, Durée

1. Forme, Raison sociale. Le présent document constitue les statuts de Permira Credit Solutions II Master L.S. S.A. (la "Société"), une société anonyme de droit luxembourgeois, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (la "Loi Luxembourgeoise"), y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915") et par ses statuts de temps à autre (les "Statuts").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Le Conseil d'Administration (tel que défini ci-après) est autorisé à changer l'adresse de la Société au sein de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg.

2.3 Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société (une "Résolution des Actionnaires") délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se produiraient ou seraient jugés imminents, le siège social de la Société pourra être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales;

ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, restera luxembourgeoise. La décision de transfert du siège social à l'étranger sera prise par le Conseil d'Administration.

3. Objet social. Les objets de la Société sont:

3.1 d'agir en tant que société d'investissement et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offre, d'achat, d'échange ou autrement) des titres, prêts et titres de dettes, tout ou partie des titres, actions, emprunts obligataires, titres obligataires, obligations et autres titres, droits, instruments et/ou investissements de n'importe quelle nature émis ou garantis par toute personne et tous autres actifs de toutes sortes y compris les participations dans des partnerships ou autres entités et dérivées et swaps et de détenir ces instruments, et de vendre, échanger ou disposer de ces instruments;

3.2 d'acquérir, détenir, gérer et disposer de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entités étrangères ou luxembourgeoises; d'acquérir tous titres, droits et actifs par voie de participation, apport, prise ferme d'achat ou option d'achat ou de toute autre manière, d'acquérir des brevets et des licences, de les gérer et de les développer;

3.3 d'exercer tout commerce ou activité commerciale de toute sorte et acquérir, entreprendre et exercer tout ou partie de l'activité commerciale, des actifs immobiliers et/ou des passifs de toute personne exerçant une activité commerciale;

3.4 d'investir et négocier l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Conseil d'Administration considère comme appropriée et de prêter de l'argent et accorder des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.5 d'emprunter, lever ou garantir le paiement d'argent de toute manière que le Conseil d'Administration considère comme appropriée, y compris via l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'emprunts obligataires et autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient grevés ou non sur tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non appelé, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.6 d'acquérir une participation dans, fusionner, consolider avec et constituer un partnership ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tous employés de la Société;

3.7 de conclure toute garantie ou contrat d'indemnité ou caution, et de fournir des sûretés, y compris la garantie et la provision de sûretés pour l'accomplissement des obligations de et le paiement de toute somme (y compris capital, principal, primes, dividendes, intérêts, commissions, frais, remises et tous coûts ou dépenses liés que ce soit sur des actions ou sur d'autres titres) par toute personne y compris toute entité dans laquelle la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne qui est alors un membre ou bien qui a une participation directe ou indirecte dans la Société ou qui est associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, actifs ou capital non appelé (présents et futurs) ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.7 "garantie" inclus toute obligation, bien que décrite, de payer, régler, fournir des fonds pour le paiement ou le règlement de (y compris par avance d'argent, achat ou souscription d'actions ou autres titres et achat d'actifs ou de services), d'indemniser ou maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement ou autrement être responsable de tout endettement de toute autre personne;

3.8 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou mobilier et tout droit ou privilège sur ou eu égard celui-ci;

3.9 de vendre, donner à bail, échanger, prendre en location et disposer de tout bien immobilier ou mobilier, et/ou de tout ou partie des engagements de la Société, pour une contrepartie que le Conseil d'Administration considère appropriée, y compris pour des actions, titres obligataires ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets (en totalité ou en partie) similaires à ceux de la Société; détenir toutes actions, titres obligataires et autres titres ainsi acquis; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, accorder des options sur, mettre sur compte et autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.10 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que mandant, mandataire, contractant, fiduciaire ou autrement; (c) par voie ou à travers de fiduciaires, mandataires, sous-contractants ou autres; et (d) seul ou avec d'autres personnes;

3.11 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Conseil d'Administration connexes ou concluantes pour la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

A CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans toute transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans autorisation de droit en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. - Capital, Actions

5. Capital social.

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à trente-et-un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois millions cent mille (3.100.000) actions de catégorie A ("Actions de Catégorie A") ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR) chacune, toutes entièrement libérées (ci-après - ensemble avec toute Action de Catégorie B en circulation au moment concerné - désigné les "Actions").

5.2 Dans les présents Statuts:

5.2.1 Les "Actionnaires" désignent les détenteurs d'Actions au moment concerné;

5.2.2 Les "Actions de Catégorie B" désignent les actions de catégorie B ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR) chacune;

5.2.3 Les "Actionnaires de Catégorie A" désignent les détenteurs d'Actions de Catégorie A au moment concerné;

5.2.4 Les "Actionnaires de Catégorie B" désignent les détenteurs d'Actions de Catégorie B au moment concerné (le cas échéant).

5.3 Capital Autorisé

5.3.1 Le capital autorisé, mais non émis et non souscrit, de la Société (le "Capital Autorisé") est de mille euros (1.000,- EUR).

5.3.2 Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre de temps à autre des Actions de Catégorie B (les "Actions Emises par le Conseil") dans les limites du Capital Autorisé comme suit:

(a) l'autorisation susmentionnée expirera cinq ans après le 18 septembre 2014 étant entendu qu'une ou des période(s) d'autorisation supplémentaires suite à cette période pourra ou pourront être approuvée(s) par Résolution des Actionnaires dans les limites autorisées par la Loi de 1915;

(b) le Conseil d'Administration peut limiter ou supprimer les droits préférentiels des Actionnaires de souscrire aux Actions Emises par le Conseil et peut émettre les Actions Emises par le Conseil à de telles personnes et à un tel prix avec ou sans prime et payé par apport en nature ou en numéraire ou par incorporation de créances ou capitalisation de réserves ou de toute autre manière que le Conseil d'Administration peut déterminer, sous réserve de la Loi de 1915.

5.3.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à:

(a) entreprendre toutes actions nécessaires ou souhaitables aux fins de modifier le présent Article 5 en vue de refléter et enregistrer tout changement du capital social émis effectué en vertu de l'Article 5.3.2;

(b) entreprendre ou autoriser toutes actions nécessaires ou souhaitables pour l'exécution et/ou la publication d'une telle modification en conformité avec la Loi Luxembourgeoise;

(c) déléguer à toute personne le pouvoir de recueillir les souscriptions et recevoir paiement des Actions Emises par le Conseil et de faire acter toute émission d'Actions Emises par le Conseil par-devant notaire.

5.4 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par résolutions des Actionnaires adoptées dans la forme requise par la loi pour toute modification des Statuts.

5.5 En sus du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée sur une Action sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera à la libre disposition des Actionnaires.

5.6 La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites fixées par la Loi de 1915.

6. Actions.

6.1 Les Actions sont émises sous forme nominative.

6.2 Toutes les Actions seront enregistrées dans un registre des Actionnaires qui sera tenu par la Société à son siège social. Ce registre contiendra, entre autres, le nom de chaque Actionnaire, son adresse, le nombre et la catégorie des Actions qu'il détient ainsi que le montant libéré pour chaque Action.

6.3 La Société considérera la personne au nom de laquelle les Actions sont enregistrées comme le plein propriétaire des Actions.

6.4 Envers la Société, les Actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Action est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Transfert des actions.

7.1 Un Actionnaire ne pourra procéder à toute Disposition de ces Actions sans le consentement par écrit du Conseil d'Administration.

7.2 Dans l'entière limite autorisée par la Loi Luxembourgeoise, tout transfert par un Actionnaire de tout ou partie de ses Actions prétendu effectué en violation des exigences du présent Article 7 sera réputé nul et non avenu et sans aucune valeur ou effet.

7.3 "Disposer de" signifie, eu égard toute Action ou toute participation juridique ou bénéficiaire dans toute Action:

a) vendre, céder, transférer ou disposer autrement de celle-ci;

b) créer ou autoriser tout Grèvement sur celle-ci;

- c) ordonner (par voie de renonciation ou autrement) qu'une autre personne doive, ou cède tout droit de, la recevoir;
- d) conclure tout accord concernant les votes ou tous autres droits attachés à l'action; ou
- e) convenir, que ce soit sous condition suspensive ou résolutoire ou non, d'effectuer l'une des actions susmentionnées, et "une Disposition" et "Disposé de" seront interprétés en conséquent.

7.4 "Charge" signifie une hypothèque, une charge, un privilège, une option, une restriction, un droit de premier refus, un droit de préemption, un droit on intérêt de tiers, autre charge ou sûreté de tout type, ou tout autre type d'accord ou d'accord ayant un effet similaire.

Chapitre III. - Administrateurs, Conseil d'administration, Commissaires

8. Conseil d'administration ou administrateur unique.

8.1 En cas de pluralité d'Actionnaires, la Société doit être administrée par un conseil d'administration (les "Administrateurs", chacun un "Administrateur", ensemble le "Conseil d'Administration") composé de trois membres au moins, Actionnaires ou non, composé d'un ou plusieurs administrateur(s) A (l(es) "Administrateur(s) A") et un ou plusieurs administrateur(s) B (l(es) "Administrateur(s) B").

8.2 Si la Société est établie par un Actionnaire Unique (tel que défini ci-après) ou si à l'occasion d'une assemblée générale des Actionnaires, il est constaté que toutes les actions de la Société sont détenues par un Actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique ("Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires constatant l'existence de plus d'un Actionnaire. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans ce cas, une telle personne morale nommera un représentant permanent qui assurera ses fonctions au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale en question ne peut révoquer son représentant permanent qu'en nommant en même temps un successeur.

8.3 Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des Actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans aucune indication de la durée de leur mandat seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

8.4 En cas de vacance du poste d'un Administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les Administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

9. Réunions du conseil d'administration.

9.1 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un Président. Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

9.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

9.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, en lui donnant une procuration par écrit, par télégramme, par télécopie ou par tout autre moyen. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

9.4 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple des votes exprimés. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

9.5 L'utilisation des moyens de vidéo conférence et de conférence téléphonique permettant l'identification de chaque Administrateur participant est autorisée. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre de façon continue et permettant une participation effective de ces personnes à la réunion. La participation à la réunion par ces moyens est équivalente à la participation à la réunion en personne. Une réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée avoir été tenue au siège social de la Société. Chaque Administrateur participant est habilité à prendre part au vote par téléphone ou par visioconférence.

9.6 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs en personne. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué.

9.7 Les votes pourront également être exprimés par fax, e-mail ou par téléphone, à condition, dans cette dernière hypothèse, que le vote soit confirmé par écrit.

9.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par le Président du Conseil d'Administration et par deux Administrateurs. Des extraits seront certifiés par le Président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

10. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.

10.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi de 1915 ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

10.2 Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, il es spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

10.3 En cas d'un Actionnaire Unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Administrateur Unique ayant un intérêt opposé à celui de la Société. Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque les décisions du Conseil d'Administration ou de l'Administrateur Unique concernent des opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

11. Représentation de la société.

11.1 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature de tout Administrateur A agissant seul ou tout Administrateur B agissant conjointement avec tout Administrateur A ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par tout Administrateur A agissant seul ou tout Administrateur B agissant conjointement avec tout Administrateur A ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

11.2 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'Administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

12. Délégation de pouvoirs.

12.1 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera.

12.2 Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

12.3 Le premier Administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires.

13. Commissaire aux comptes.

13.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires.

13.2 L'assemblée générale des Actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans à partir de la date de leur élection.

13.3 Les commissaires aux comptes sont rééligibles.

Chapitre IV. - Assemblée générale des actionnaires

14. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

14.1 La Société peut avoir un Actionnaire unique lors de sa constitution, ainsi que par la réunion de toutes ses actions en une seule main ("Actionnaire Unique"). Le décès ou la dissolution de l'Actionnaire Unique n'entraîne pas la dissolution de la société. S'il y a seulement un Actionnaire, l'Actionnaire Unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Actionnaires et prend les décisions par écrit.

14.2 En cas de pluralité d'Actionnaires, toute assemblée des Actionnaires de la Société régulièrement constituée (une "Assemblée des Actionnaires") représentera l'ensemble des Actionnaires.

14.3 Une Assemblée des Actionnaires délibérera uniquement sur les points qui ne sont pas réservés au Conseil d'Administration en vertu des Statuts ou de la Loi de 1915.

15. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires ("AGA") se tiendra dans la Ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans la convocation à l'assemblée, le dernier jour ouvrable du mois d'octobre à 16h30. Si ce jour est un jour férié au Luxembourg, l'assemblée sera tenue le premier jour ouvrable suivant.

16. Autre assemblée générale.

16.1 Le Conseil d'Administration pourra convoquer d'autres assemblées générales des Actionnaires (les "AGEs").

16.2 De telles assemblées devront être convoquées si des Actionnaires représentant un cinquième du capital de la Société le requièrent.

17. Convocation.

17.1 L'Assemblée des Actionnaires est convoquée par le Conseil d'Administration par voie de lettres recommandées comprenant l'ordre du jour de l'assemblée et envoyées aux Actionnaires à l'adresse telle qu'indiquée dans le registre des Actionnaires, au moins 8 jours avant l'assemblée.

17.2 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des Actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, les Actionnaires peuvent renoncer aux exigences et formalités de convocation.

18. Présence, Représentation.

18.1 Tous les Actionnaires auront le droit d'assister et de prendre la parole lors des Assemblées des Actionnaires.

18.2 Un Actionnaire peut se faire représenter lors de toute Assemblée des Actionnaires en désignant par écrit ou par télécopie, télégramme, télex ou e-mail une autre personne comme son mandataire, lequel ne doit pas nécessairement être lui-même Actionnaire.

19. Vote.

19.1 Chaque Action donne droit à une voix à son détenteur.

19.2 Les votes ont lieu à main levée ou par vote nominatif, à moins que l'assemblée des Actionnaires décide à la majorité simple d'adopter une autre procédure de vote.

19.3 Sauf dans les cas déterminés par la Loi Luxembourgeoise ou les Statuts, toutes les décisions de l'Assemblée des Actionnaires sont adoptées à la majorité simple des votes, quelle que soit la proportion du capital représentée.

20. Assemblée Générale Extraordinaire.

20.1 Une AGE convoquée aux fins de modifier toute disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins des Actions sont représentées et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées et, le cas échéant, les modifications apportées à l'objet et à la forme de la Société.

20.2 Si la première des conditions mentionnées à l'article 20.1 n'est pas satisfaite, une seconde assemblée sera convoquée, dans la manière prescrite par les Statuts ou par la Loi de 1915. Une telle convocation reproduira l'ordre du jour et indiquera la date et les résultats de l'assemblée précédente. La seconde assemblée délibérera valablement quelle que soit la proportion des Actions représentée.

20.3 A ces deux assemblées, les résolutions, afin d'être adoptées, devront être adoptées à la majorité des deux-tiers des voix exprimées.

20.4 Les résolutions changeant la nationalité de la Société ou augmentant les engagements des Actionnaires ne pourront être adoptées qu'avec l'accord unanime des Actionnaires et, sous réserve de toute autre disposition de la Loi de 1915.

21. Procès-verbaux.

21.1 Les procès-verbaux des assemblées générales des Actionnaires seront signés par le président de l'assemblée, le secrétaire et le scrutateur.

21.2 Des copies ou extraits de ces procès-verbaux devront être signés par le Conseil d'Administration pour pouvoir être versés dans des procédures judiciaires ou autrement.

Chapitre V. - Exercice social - Distribution des bénéfices

22. Exercice social.

22.1 L'exercice social de la Société débutera le 1 juillet et se terminera le 30 juin de chaque année, étant entendu, qu'en tant que disposition transitoire, le premier exercice social de la Société débute le jour de sa constitution et se termine le 30 juin 2015 (toutes dates incluses).

22.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes de la Société. Le Conseil d'Administration remet ces pièces ensemble avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'AGA, aux commissaires, qui établiront un rapport contenant leurs commentaires sur ces documents.

23. Approbation des comptes annuels.

23.1 Le Conseil d'Administration fournira aux Actionnaires une copie des comptes annuels audités établis conformément à la Loi de 1915.

23.2 Ces comptes annuels seront soumis pour approbation à l'AGA. L'AGA les examinera et, si elle l'estime opportun, les approuvera.

24. Distribution sur actions.

24.1 Du bénéfice annuel net de la Société déterminé conformément à la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront obligatoirement prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que et aussi longtemps que le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

24.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut, par résolutions des Actionnaires, sur recommandation du Conseil d'Administration, déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Actionnaires.

24.3 Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires à ou aux Actionnaire(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, le cas échéant, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie en vertu de la Loi de 1915 ou des présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés puissent être recouvrées auprès du ou des Associé(s).

24.4 Toute distribution ou paiement par la Société eu égard aux Actions (y compris tout dividende et toute distribution ou paiement en relation avec un rachat ou une annulation d'Actions et tout paiement en relation avec la liquidation ou dissolution de la Société) sera distribué dans l'ordre de priorité suivant:

24.4.1 toute Distribution de Revenus sera distribuée aux détenteurs d'Actions de Catégorie A, au pro rata; et

24.4.2 toute Distribution de Fonds Propres sera distribuée aux détenteurs d'Actions de Catégorie B, au pro rata.

24.5 "Distribution de Fonds Propres" désigne une distribution ou un paiement qui provient de la Proportion UK de tous revenus, produits ou recettes de la Société qui auraient été traités comme imposables à la Société en vertu des principes UK de gains en capital (nonobstant la possibilité de toute exonération fiscale spécifique en vertu de cas principes) si la Société avait été une entité résidente fiscale UK (un "Gain en Capital") diminué de la Proportion UK des coûts, frais dépenses et débours de la Société à l'exclusion de ceux relatifs à l'imposition qui n'est pas attribuable aux Gains en Capital (déterminé, dans la mesure nécessaire, suivant une base juste et raisonnable).

24.6 "Distribution de Revenus" signifie toute distribution ou paiement autre qu'une Distribution en Capital.

24.7 "Proportion UK" signifie la proportion telle qu'elle pourra être déterminée par le Conseil d'Administration.

24.8 La Société et ses Actionnaires et le Conseil d'Administration devront s'appuyer sur l'avis d'un expert nommé par le Conseil d'Administration afin de déterminer quels revenus ou recettes constituent un Gain en Capital.

24.9 Les paiements faits par la Société eu égard à ses Actions peuvent être faits en nature ou in specie à la discrétion du Conseil d'Administration sous la condition que tous les Actionnaires soient traités de façon égalitaire. Tout paiement fait en nature ou in specie par la Société seront évalués pour les besoins des présents Statuts à la valeur telle qu'elle pourra être déterminée par le Conseil d'Administration.

Chapitre VI. - Dissolution

25. Dissolution. La Société ne pourra être dissoute uniquement sur proposition écrite du Conseil d'Administration et par une décision des Actionnaires votant dans les mêmes conditions de quorum et de majorité qu'en cas de modification des présents Statuts, et conformément à la Loi Luxembourgeoise.

Chapitre VII. - Interprétation et loi luxembourgeoise

26. Dans les présents Statuts:

26.1 une référence à:

26.1.1 un genre devra inclure chaque genre;

26.1.2 (à moins que le contexte ne le requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;

26.1.3 une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique distincte);

26.1.4 une disposition législative ou loi incluent toutes les modifications y afférentes et toutes leurs promulgations (avec ou sans modifications);

26.2 les mots généraux ne devront pas faire l'objet d'une interprétation restrictive du fait qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant une catégorie particulière de lettres, de sujets ou d'affaires, ou par des exemples qui entrent dans la définition des mots généraux;

26.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

27. En complément de ces Statuts, la Société est également régie par toutes les dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription - Libération

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:

	Actions de Catégorie A
Permira Credit Solutions II Master L.P. 1	3.100.000

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente-et-un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Première assemblée générale extraordinaire des actionnaires

L' Actionnaire ci-dessus de "Permira Credit Solutions II Master L.S. S.A.", représentant l'intégralité des actions et agissant en sa qualité d'Actionnaire Unique conformément à l'article 15.1 des Statuts, a immédiatement pris les décisions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
2. Sont appelés aux fonctions de membres du Conseil d'Administration pour une durée maximale de six (6) ans:
 - a) Richard Goddard, né le 5 décembre 1959 à Fareham, Royaume-Uni, résidant au 4, Chaussée Blanche, L-8014 Strassen, comme Administrateur A;
 - b) Séverine Michel, née le 19 juillet 1977 à Epinal, France, résidant professionnellement au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, comme Administrateur B; et
 - c) Cédric Pedoni, né le 24 mars 1975 à Villerupt, France, résidant professionnellement au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, comme Administrateur B.
3. A été nommé comme commissaire aux comptes pour la même période: PricewaterhouseCoopers, une société coopérative luxembourgeoise, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg et immatriculée auprès du registre de commerce et de sociétés sous le numéro B 65.477.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toute nature qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à mille cent euros (1.100,- EUR).

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la Loi et constate expressément leur accomplissement.

DONT ACTE fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Après lecture faite au mandataire de la partie comparante, connue du notaire par son nom, prénom, état civil et résidence, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. MERCKX, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 septembre 2014. LAC/2014/45242. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 10 octobre 2014.

Référence de publication: 2014158232/776.

(140179837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2014.

La Farga Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 190.829.

—
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-sixth day of September.

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

- Temprano Capital Partners Luxembourg S.à r.l., a company established and organized under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Companies under number B 179.121;

- Calvay Limited, a company established and organized under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at Craigmuir Chambers, Road Town, Tortola VG1110, British Virgin Islands, registered with the Companies Register of the British Virgin Islands under number 1822311

all the parties duly represented by Mr. Jacques Hanzen, employee, with professional address in Luxembourg,

by virtue of two proxies given under private seal.

These proxies, signed by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing person, acting in the above capacity, has requested the notary to draw up the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") which is established as follows:

Art. 1. Form. A société à responsabilité limitée (private limited liability company) (the "Company") governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, and by these articles of incorporation (the "Articles of Incorporation"), is hereby established by the founding shareholder.

The Company may at any time have one or several shareholders, as a result of the transfer of shares or the issue of new shares, subject to the provisions of the law and the Articles of Incorporation.

Art. 2. Corporate name. The Company will exist under the corporate name of "LA FARGA LUXEMBOURG S.à r.l."

Art. 3. Corporate objects. The purposes for which the Company is formed are all operations or transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any companies or enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities, financial instruments, bonds, treasury bills, equity participation, stocks and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The Company may also enter into the following transactions (it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as regulated activity of the financial sector):

- to grant every assistance and any financial support, whether by way of loans, advances or otherwise to its direct and indirect subsidiaries affiliates and/or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, and/or entities belonging to its Group, the Group being referred to as the group of companies which includes the direct and indirect shareholders of the Company as well as their direct and indirect subsidiaries;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present and future) or by all or any such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of its direct and indirect subsidiaries, affiliates and/or entities belonging to its Group, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg laws.

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

The Company may invest in real estate that is exclusively used for investment purposes and not for the own use of the Company.

In general, the Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever, which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

The Company may be dissolved at any time by decision of the sole shareholder or pursuant to a resolution of the shareholders, as the case may be.

Art. 5. Registered office. The registered office is established in Luxembourg-City.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Luxembourg by decision of the managers.

The managers may establish subsidiaries and branches in the Grand-Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 6. Capital. The capital is set at one hundred thousand euros (EUR 100,000.00) represented by one thousand (1,000) shares of a par value of one hundred euros (EUR 100.00) each.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the shareholder(s).

The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

All shares will have equal rights.

The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

Art. 7. Changes to the capital. The capital may be increased or decreased at any time as laid down in article 199 of the law regarding commercial companies.

Art. 8. Rights and duties attached to the shares. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of the shareholders. If the Company has only one shareholder, the latter exercises all powers which are granted by law and the Articles of Incorporation to all the shareholders.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and the resolutions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be.

The creditors or successors of the sole shareholder or of any of the shareholders may in no event, for whatever reason, request that seals be affixed on the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court; they must, for the exercise of their rights, refer to the inventories of the Company and the resolutions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be.

Art. 9. Indivisibility of shares. Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

Art. 10. Transfer of shares. Shares are freely transferable among shareholders. The share transfer inter vivos to non shareholders is subject to the consent of one hundred per cent (100%) of the Company's capital. In case of death of a shareholder, the share transfer to non shareholders is subject to the consent of not less than one hundred per cent (100%) of the votes of the surviving shareholders. In any event the remaining shareholders have a pre-emption right which has to be exercised within thirty days from the refusal of transfer to a non shareholder.

Art. 11. Formalities. The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private deed.

Art. 12. Incapacity, bankruptcy or insolvency of a shareholder. The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the sole shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

Art. 13. Managers. The Company will be managed and administrated by one or several managers, whether shareholders or not (the "Manager(s)"). If several Managers have been appointed, the Managers will constitute a board of managers (the "Board of Managers").

The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders may decide to appoint one or several Class A Managers and one or several Class B Managers.

Each Manager is appointed for a limited or unlimited duration by the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders.

While appointing the Managers, the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders, set (s) their number, the duration of their tenure and, as the case may be, the powers and competence of the Managers.

The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders may decide to remove a Manager, with or without cause. Each Manager may resign as well. The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders decide upon the compensation of each Manager.

Art. 14. Bureau. The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to attend, his functions will be taken by one of the managers present at the meeting.

The board of managers may appoint a secretary of the Company and such other officers as it shall deem fit, who need not be members of the board of managers.

Art. 15. Meetings of the board of managers. Meetings of the board of managers are called by the chairman of the board of managers with at least fourteen (14) Business Days' notice. Any given manager may call a special meeting of the board on not less than two (2) business days' notice to the remaining managers after the request of such manager to the chairman to convene a meeting and a failure by the chairman to do so in a term of twenty (20) Business Days. The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the notice.

The board of managers may only proceed to business if a majority of its members is present or represented and only if, at least, one manager of category A and one manager of category B are present or represented. Managers unable to attend may delegate by letter or by fax another member of the board to represent them and to vote in their name. Managers unable to attend may also cast their votes by letter, fax or e-mail.

Decisions of the board are taken by a majority of the managers attending or represented at the meeting and only if, at least, one manager of category A and one manager of category B vote in favour of the decisions.

A manager having an interest contrary to that of the Company in a matter submitted to the approval of the board, shall be obliged to inform the board thereof and to have his declaration recorded in the minutes of the meeting. He may not take part in the relevant proceedings of the board.

In the event of a member of the board having to abstain due to a conflict of interest, resolutions passed by the majority of the other members of the board present or represented at such meeting will be deemed valid.

At the next general meeting of shareholder(s), before votes are taken on any other matter, the shareholder(s) shall be informed of the cases in which a manager had an interest contrary to that of the Company.

In the event that the managers are not all available to meet in person, meetings may be held via telephone conference calls or other communication facilities.

Resolutions signed by all the managers shall be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution.

Art. 16. Minutes - Resolutions. All decisions adopted by the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers attending the meeting and, at least, one manager of category A and one manager of category B or in circular resolutions as provided in the preceding paragraph. Any power of attorneys will remain attached thereto. Copies or extracts are signed by the chairman.

The above minutes and resolutions shall be kept in the Company's books at its registered office.

Art. 17. Powers. The sole manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is/are vested with the broadest powers to perform all acts of management and disposal in the Company's interest. All powers not expressly reserved by law or the present articles to shareholders fall within the competence of the board of managers.

Art. 18. Delegation of powers. The managers may, with the prior approval of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, entrust the daily management of the company to one of its members

The managers may further delegate specific powers to any managers or other officers.

The managers may appoint agents with specific powers, and revoke such appointments at any time.

If more than one manager is appointed, any delegation of powers has to be decided by at least one manager of category A and one manager of category B.

Art. 19. Representation of the Company. The Company shall be bound towards third parties, in case of a sole manager, by the sole signature of the sole manager or, in case of plurality of managers, by (i) the joint signatures of one manager of category A and one manager of category B, (ii) the sole signature of the manager to whom the daily management of the Company has been delegated, within the scope of the daily management, and (iii) the sole signature or the joint signatures of any persons to whom such signatory powers have been delegated by the managers, within the limits of such powers.

Art. 20. Events affecting the managers. The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a manager, as well as his resignation or removal for any cause, does not put the Company into liquidation.

Art. 21. Liability of the managers. No manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. A manager is only liable for the performance of his duties.

Art. 22. Decisions of the shareholders.

1. If the Company has only one shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders. Articles 194 to 196 and 199 of the law of 10 August 1915 are not applicable in such a situation.

2. If the Company has more than one shareholder, the decisions of the shareholders are taken in a general meeting or, if there are no more than twenty-five shareholders, by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which has been sent by the manager(s) to the shareholders.

In the latter case, the shareholders are under the obligation to cast their written vote and mail it to the Company, within fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution.

If the Company has more than one shareholder, no decision may validly be taken, unless it is approved by shareholders representing together at least one half of the corporate capital. All amendments to the Articles of Incorporation have to be approved by a majority of shareholders representing together at least three quarters of the corporate capital.

Art. 23. Minutes. The decisions of the sole shareholder or of the shareholders, as the case may be, are documented in writing, recorded in a register and kept by the manager(s) at the registered office of the Company. The powers-of-attorney are attached to the minutes.

Art. 24. Financial year. The financial year begins on the first day of January and ends on the thirty first day of December of each year.

Art. 25. Financial statements - Statutory auditor. Each year, on the last day of the financial year, the accounts are closed, the management draws up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the law. The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or to the shareholders, as the case may be, for approval.

Each shareholder or its attorney-in-fact may peruse the financial documents at the registered office of the Company pursuant to article 198 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Should the Company have more than twenty-five shareholders, or otherwise as required by law, the general meeting of shareholders shall appoint a statutory auditor as provided in article 200 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended. In all other cases, the general meeting of shareholders is free to appoint a statutory auditor or an external auditor at its discretion.

Art. 26. Allocation of profits. Five percent of the net profit is deducted and allocated to the legal reserve fund; this allocation is no longer mandatory when and as long as the reserve amounts to ten percent of the capital.

The remaining profit is allocated by decision of the sole shareholder or pursuant to a resolution of the shareholders, as the case may be. The manager(s) may decide on the declaration and payment of interim dividends.

Art. 27. Dissolution-liquidation. In the case of dissolution of the Company, for any cause and at any time, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who need not be shareholders or not, appointed by the sole shareholder or by the shareholders, as the case may be, who will set the powers and compensation of the liquidator(s).

Art. 28. Matters not provided. All matters not provided for by the Articles of Incorporation are determined in accordance with applicable laws.

Subscription and payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, this party has subscribed for the number of shares and has paid in cash the amounts mentioned hereafter:

Shareholders	Subscribed capital (EUR)	number of shares	amount paid-in (EUR)
Temprano Capital Partners Luxembourg S.à r.l.	10,000	100	10,000
Calvay Limited	90,000	900	90,000
Total:	100,000	1,000	100,000

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the Law have been observed.

The amount of one hundred thousand euros (EUR 100,000.00) is thus as from now being made available to the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for by Article 183 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Transitory provision

The first financial year starts on this date and ends on 31 December 2014.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand euros.

Extraordinary general meeting

The founding shareholders, representing the entire subscribed capital, have immediately proceeded to adopt the following resolutions as shareholders of the Company pursuant to article 200-2 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended:

I. Resolved to set at three (3) the number of managers and to appoint the following persons for an unlimited duration:

- Mr. Manuel HACK, maître ès sciences économiques, born in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on 19 June 1966, professionally residing at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, as manager of category A;
- Mr. Marcus Stewart Paddington FINCHAM, Company Director, born in London, United Kingdom, on 30 July 1975, professionally residing at Al Marruna Ltd 46 Catherine Place London SW1E 6HL, as manager of category A;
- Temprano Capital Partners Luxembourg S.à r.l., a company established and organized under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Companies under number B 179.121, as manager of category B.

II. The managers will be entrusted with the powers set forth in article 17 of the Articles of Incorporation and the Company is bound towards third parties by the joint signatures of at least, one manager of category A and one manager of Category B.

III. The registered office of the Company shall be set at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Whereof the present deed has been drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, this deed is worded in English followed by a French version; and that in case of any differences between the English text and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, that person signed this original deed together with, the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le vingt-six septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- Temprano Capital Partners Luxembourg S.à r.l., une société constituée et régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 179.121;

- Calvay Limited, une société constituée et régie par les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Craigmuir Chambers, Road Town, Tortola VG1110, Iles Vierges Britanniques, immatriculée aux Iles Vierges Britanniques sous le numéro de registre 1822311.

toutes les parties étant dûment représentées par Monsieur Jacques Hanzen, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu de procurations données sous seing privé.

Ces procurations, signées par le comparant et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte aux fins de formalisation.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il est constituée comme suit:

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé par les comparants ci-avant une société à responsabilité limitée (la «Société»), régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut, à toute époque, comporter un ou plusieurs associés, par suite, notamment, de cession ou transmission de parts sociales ou de création de parts sociales nouvelles, sous réserve des dispositions de la loi et des Statuts.

Art. 2. Dénomination. La Société prend la dénomination sociale de «LA FARGA LUXEMBOURG S.à r.l.».

Art. 3. Objet. La société a pour objet toutes opérations ou transactions permettant directement ou indirectement la prise de participations dans toute société ou entreprise de quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, instruments financiers, obligations, bons du trésor, participations, actions et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra également être engagée dans les opérations suivantes (étant entendu qu'elle n'entrera dans aucune opération qui aurait pour conséquence de l'engager dans une activité considérée comme une activité réglementée du secteur financier):

- apporter toute assistance ou soutien financier, que ce soit sous forme de prêts, d'avances ou autrement à ses filiales directes et indirectes, aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, aux sociétés liées ou entités appartenant à son Groupe, c'est-à-dire au groupe de sociétés comprenant les associés directs et indirects de la Société ainsi que de leurs filiales directes ou indirectes;

- accorder toute garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou parties de ses avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de ses filiales directes et indirectes, des sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou encore des sociétés liées ou entités appartenant à son Groupe dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et d'autres instruments de dettes ou de titres de capital ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec garantie de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérés dans l'intérêt de la Société;

La Société pourra investir dans des opérations immobilières uniquement à des fins d'investissement et non par pour l'utilisation personnelle de la société.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution des associés, selon le cas.

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré en tout autre lieu dans la commune de Luxembourg en vertu d'une décision des gérants.

Les gérants pourront établir des filiales et des succursales au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 6. Capital social. Le capital social est fixé à cent mille euros (EUR 100,000.00), représenté par mille (1,000) parts sociales d'une valeur de cent euros (EUR 100,00) chacune.

Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute part sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition de l'Associé Unique ou de la collectivité des Associés, selon le cas.

La Société pourra, sans limite aucune, accepter tout apport de fonds propres ou toute autre contribution sans émission de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport, et pourra créditer ces apports sur un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de ces comptes devront être prises par l'(les) Associé(s) et seront régies par la Loi de 1915 et les présents statuts. Afin d'éviter toute équivoque, chacune de ces décisions pourra, sans caractère obligatoire, allouer tout montant apporté à l'apporteur.

Toutes les parts sociales donnent droit à des droits égaux.

La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

Art. 7. Modification du capital social. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Droits et obligations attachés aux parts sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés. Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les Statuts à la collectivité des associés.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion implicite aux Statuts et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés, selon le cas.

Les créanciers et successeurs de l'associé unique ou de l'assemblée des associés, suivant le cas, pour quelques raisons que ce soient, ne peuvent en aucun cas et pour quelque motif que ce soit, requérir que des scellés soient apposés sur les actifs et documents de la Société ou qu'un inventaire de l'actif soit ordonné en justice, ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, se référer aux inventaires de la Société et aux résolutions de l'associé unique ou de l'assemblée des associés, suivant le cas.

Art. 9. Indivisibilité des parts sociales. Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun désigné parmi eux ou en dehors d'eux.

Art. 10. Cession de parts sociales. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément donné par l'ensemble des associés représentant l'entier du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément de l'ensemble des propriétaires de parts sociales représentant l'entier des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus de cession à un nonassocié.

Art. 11. Formalités. La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé.

Art. 12. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un associé. L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire affectant l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 13. Gérance. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non associés (le(s) "Gérant(s)"). Si plusieurs gérants sont nommés, les gérants constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés, peut décider de nommer un ou plusieurs Gérants de Classe A et un ou plusieurs Gérants de Classe B.

Chaque Gérant est nommé avec ou sans limitation de durée par l'associé unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des associés.

Lors de la nomination des Gérants, l'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés, fixe leur nombre, la durée de leur mandat et, le cas échéant, les pouvoirs et attributions des Gérants.

L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés pourra décider la révocation d'un Gérant, sans qu'il soit nécessaire d'en indiquer les motifs. Chaque Gérant peut également se démettre de ses fonctions. L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés décidera de la rémunération de chaque Gérant.

Art. 14. Bureau. Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut siéger, ses fonctions seront reprises par un des gérants présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut nommer un secrétaire et d'autres mandataires sociaux, associés ou non associés.

Art. 15. Réunions du conseil de gérance. Les réunions du conseil de gérance peuvent être convoquées par le président du conseil de gérance avec un délai d'au moins 14 (quatorze) jours ouvrables. Chaque gérant peut convoquer les autres membres du conseil de gérance à l'organisation d'un conseil spécial de gérance au minimum 2 (deux) jours ouvrables après qu'une requête similaire de la part de ce gérant auprès du président du conseil de gérance afin que ce dernier organise un tel conseil et qu'un tel conseil ne soit organisé dans un délai de 20 jours ouvrables. Les réunions sont tenues à l'endroit, au jour et à l'heure mentionnés dans la convocation.

Le conseil peut valablement délibérer lorsque la majorité des gérants est présente ou représentée et qu'au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les gérants empêchés peuvent déléguer par courrier ou par fax un autre membre du conseil pour les représenter et voter en leur nom. Les gérants empêchés peuvent aussi voter par courrier, fax ou e-mail.

Les décisions du conseil sont prises à la majorité des gérants présents ou représentés à la réunion cette majorité devant obligatoirement comporter le vote d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Un gérant ayant un intérêt contraire à la Société dans un domaine soumis à l'approbation du conseil doit en informer le conseil et doit faire enregistrer sa déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations du conseil.

En cas d'abstention d'un des membres du conseil suite à un conflit d'intérêt, les résolutions prises à la majorité des autres membres du conseil présents ou représentés à cette réunion seront réputées valables.

A la prochaine assemblée générale des associés, avant tout vote, le(s) associé(s) devront être informés des cas dans lesquels un gérant a eu un intérêt contraire à la Société.

Dans les cas où les gérants sont empêchés, les réunions peuvent se tenir par conférence téléphonique ou tout autre moyen de communications.

Les décisions signées par l'ensemble des gérants sont régulières et valables comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent être documentées par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu.

Art. 16. Procès verbaux - Décisions. Les décisions adoptées par le conseil de gérance seront consignées dans des procès verbaux signés par tous les gérants participant au conseil de gérance, au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B, ou dans des résolutions circulaires comme prévu à l'alinéa qui précède. Les procurations resteront annexées aux procès verbaux. Les copies et extraits de ces procès verbaux seront signés par le président.

Ces procès verbaux et résolutions seront tenus dans les livres de la Société au siège social.

Art. 17. Pouvoirs. Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, dispose des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration, de disposition intéressant la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément aux associés par la loi ou les présents statuts sont de la compétence du conseil.

Art. 18. Délégation de pouvoirs. Le conseil de gérance peut, avec l'autorisation préalable de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas, déléguer la gestion journalière de la Société à un de ses membres.

Les gérants peuvent conférer des pouvoirs spécifiques à tout gérant ou autres organes.

Les gérants peuvent nommer des mandataires disposant de pouvoirs spécifiques et les révoquer à tout moment.

Si plus d'un gérant est nommé, toute décision de délégation de pouvoirs doit être prise par au moins un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Art. 19. Représentation de la Société. Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée, en cas de gérant unique, par la seule signature du gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, par (i) la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B, (ii) par la signature individuelle du gérant auquel la gestion journalière a été déléguée et, (iii) par la signature individuelle ou conjointe à toute personne à qui les pouvoirs de signature ont été délégués par le conseil de gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 20. Événements affectant la gérance. Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture ou tout événement similaire affectant un gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Art. 21. Responsabilité de la gérance. Le gérant ne contracte, à raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 22. Décisions de l'associé ou des associés.

1. Lorsque la Société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à la collectivité des associés. Dans ce cas, les articles 194 à 196 et 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

2. En cas de pluralité d'associés, les décisions des associés sont prises lors d'une assemblée générale ou, s'il y a moins de vingt-cinq associés, par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le(s) gérant(s) aux associés.

Dans ce dernier cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

En cas de pluralité d'associés, aucune décision n'est valablement prise si elle n'est pas approuvée par des associés représentant ensemble au moins la moitié du capital social. Toute modification des présents statuts doit être approuvée par une majorité des associés représentant ensemble au moins les trois quarts du capital social.

Art. 23. Procès-verbaux. Les décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés, selon le cas, seront documentées par écrit et consignées dans un registre tenu par le(s) gérant(s) au siège social de la Société. Les procurations y seront annexées.

Art. 24. Année sociale. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 25. Bilan - Conseil de surveillance. Chaque année, le dernier jour de l'année sociale, les comptes sont arrêtés et le gérant dresse un inventaire des actifs et des passifs et établit le bilan et le compte de profits et pertes conformément à la loi. Le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'associé unique ou, suivant le cas, à la collectivité des associés.

Tout associé, ou son mandataire, peut prendre au siège social de la Société communication des documents comptables, conformément à l'article 198 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Lorsque la société a plus de vingt-cinq associés, ou dans les autres cas prévus par la loi, l'assemblée générale des associés doit nommer un commissaire aux comptes comme prévu à l'article 200 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. Dans tous les autres cas, l'assemblée générale des associés est libre, à sa discrétion de nommer un commissaire aux comptes ou un réviseur d'entreprises.

Art. 26. Répartition des bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la constitution d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale représente dix pour cent (10%) du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou, selon le cas, la collectivité des associés. Les gérant(s) pourra (pourront) procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 27. Dissolution. Liquidation. Lors de la dissolution de la Société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera confiée à un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 28. Dispositions générales. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, il est fait référence aux dispositions légales en vigueur.

Souscription et paiement

Les comparants ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, ont souscrit au nombre de parts sociales et ont libéré en numéraire les montants ci- après énoncés:

Associés	Capital souscrit (EUR)	Nombre de parts sociales	Libération (EUR)
Temprano Capital Partners Luxembourg S.à r.l.	10,000	100	10,000
Calvay Limited	90,000	900	90,000
Total:	100,000	1,000	100,000

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la Loi ont été respectées.

La somme de EUR 100,000.00 (cents mille euros) se trouve partant dès maintenant à la disposition de la Société, la preuve en ayant été rapportée au notaire soussigné.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été remplies.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et prend fin le 31 décembre 2014.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution est évalué à deux mille euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les associés fondateurs, représentant l'intégralité du capital souscrit, ont immédiatement pris les résolutions suivantes comme associé unique de la Société conformément à l'article 200-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée:

- I. Décident de fixer à trois (3) le nombre de gérants et de nommer les personnes suivantes pour une durée illimitée:
- Monsieur Manuel HACK, maître ès sciences économiques, né à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 19 juin 1966, résidant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, comme gérant de catégorie A;
 - Monsieur Marcus Stewart Paddington FINCHAM, gérant de société, né à Londres, Royaume-Uni, le 30 juillet 1975, résidant professionnellement au Al Marruna Ltd 46 Catherine Place, Londres SW1E 6HL, Royaume Uni, comme gérant de catégorie A;
 - Temprano Capital Partners Luxembourg S.à r.l., une société constituée et régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 179.121, comme gérant de catégorie B.

II. Les gérants se voient confier les pouvoirs prévus à l'article 17 des statuts de la Société et la société est valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle d'un des gérants.

III. Le siège social de la société est fixé au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous le notaire le présent acte.

Signé: J. HANZEN, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 2 octobre 2014. Relation: EAC/2014/13284. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2014158124/478.

(140179589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2014.

Permira Credit Solutions II L.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 190.834.

—
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-fourth day of September,
Before the undersigned Maître Carlo WERSANDT, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Permira Credit Solutions II Warehouse L.P., a limited partnership, having its registered office at PO Box 503, Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 6DJ, Channel Islands and registered with the Guernsey limited partnership register under number 2146,

Referred to hereafter as the "Sole Shareholder",

Represented by Mr. Jan MERCKX, lawyer, residing professionally in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given under private seal, which, initialed "ne varietur" by the proxyholder of the Sole Shareholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the notary to enact the following articles of incorporation of a société anonyme:

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation of Permira Credit Solutions II L.S. S.A. (the "Company"), a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) which shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg ("Luxembourg Law") including the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law") and by its articles of incorporation as amended from time to time (the "Articles").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2 The Board of Directors (as defined hereafter) is authorised to change the address of the Company inside the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg.

2.3 The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment company and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) notes, loans and debt securities, the whole or any part of the stock, shares, debentures, debenture stock, bonds and other securities, rights, instruments and or investments of any nature whatsoever issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind including interests in partnerships or other entities and derivations and swaps and to hold the same, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to acquire, hold, manage and dispose of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities, rights and assets through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, to acquire patents and licences, to manage and develop them;

3.3 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.4 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Board of Directors thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.5 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Board of Directors thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.6 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.7 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any corporate body in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.7 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.8 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.9 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Board of Directors thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.10 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.11 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Directors incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Share capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at thirty one thousand euros (EUR 31,000.-) divided into three million one hundred thousand (3,100,000) class A shares ("Class A Shares") with a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) per share, all of which are fully paid up (hereafter - together with any Class B Shares in issue at the relevant time - referred to as the "Shares").

5.2 In these Articles:

5.2.1 The "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares;

5.2.2 The "Class B Shares" means the class B shares with a nominal value of one eurocent (EUR 0.01) per share;

5.2.3 The "Class A Shareholders" means the holders at the relevant time of the Class A Shares;

5.2.4 The "Class B Shareholders" means the holders at the relevant time of the Class B Shares (if any).

5.3 Authorised Capital

5.3.1 The authorised, but unissued and unsubscribed share capital of the Company (the "Authorised Capital") is one thousand euros (EUR 1,000.-).

5.3.2 The Board of Directors is authorised to issue B Class Shares ("Board Issued Shares") up to the limit of the Authorised Capital from time to time subject as follows:

(a) the above authorisation will expire five years after 18 September 2014 provided that a further period or periods of authorisation following that period may be approved by Shareholders' Resolution to the extent permitted by the 1915 Law;

(b) the Board of Directors may limit or cancel the Shareholders' preferential rights to subscribe for the Board Issued Shares and may issue the Board Issued Shares to such persons and at such price with or without a premium and paid up by contribution in kind or for cash or by incorporation of claims or capitalisation of reserves or in any other way as the Board of Directors may determine, subject to the 1915 Law.

5.3.3 The Board of Directors is authorised to:

(a) do all things necessary or desirable to amend this Article 5 in order to reflect and record any change of issued share capital made pursuant to Article 5.3.2;

(b) take or authorise any actions necessary or desirable for the execution and/or publication of such amendment in accordance with Luxembourg Law;

(c) delegate to any person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for any Board Issued Shares and enacting any issue of Board Issued Shares before a notary.

5.4 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the Shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

5.5 In addition to the share capital, a premium account may be set up, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholders.

5.6 The Company can repurchase its own Shares within the limits set by the 1915 Law.

6. Shares.

6.1 The Shares shall be in registered form.

6.2 All the Shares shall be registered in a Shareholders' register to be maintained by the Company at its registered office. The register will contain, among other things, the name of each Shareholder, its address, the number and class of Shares owned and the paid up amount of each Share.

6.3 The Company shall consider the person in whose name the Shares are registered as the full owner of the Shares.

6.4 Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Transfer of shares.

7.1 A Shareholder shall not make any Disposal without the consent in writing at the Board of Directors.

7.2 To the fullest extent permitted by Luxembourg Law, any purported transfer by a Shareholder of all or any part of its Shares made in breach of the requirements of this Article 7 shall be null and void and of no force or effect.

7.3 "Dispose" means, in relation to any Share or any legal or beneficial interest in any Share to:

a) sell, assign, transfer or otherwise dispose of it;

b) create or permit to subsist any Encumbrance over it;

c) direct (by way of renunciation or otherwise) that another person should, or assign any right to, receive it;

- d) enter into any agreement in respect of the votes or any other rights attached to the share; or
 - e) agree, whether or not subject to any condition precedent or subsequent, to do any of the foregoing,
- and "a Disposal" and "Disposed of" shall be construed accordingly;

7.4 "Encumbrance" means a mortgage, charge, pledge, lien, option, restriction, right of first refusal, right of pre-emption, third party right or interest, other encumbrance or security interest of any kind, or another type of agreement or arrangement having similar effect.

Chapter III. - Directors, Board of directors, Statutory auditor

8. Board of directors or sole director.

8.1 In case of plurality of Shareholders, the Company must be managed by a board of directors (the "Directors", each a "Director", together the "Board of Directors") consisting of at least three members, who need not be Shareholders, composed of one or more A Director(s) (the "A Director(s)") and one or more B Director(s) (the "B Director(s)").

8.2 In the case where the Company is incorporated by a Sole Shareholder (as defined hereafter) or if at the occasion of a general meeting of Shareholders, it is established that all the shares of the Company are held by one single Shareholder, the Company may be managed by one single director (the "Sole Director") until the next ordinary general meeting of the Shareholders acknowledging the existence of more than one Shareholder. A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time

8.3 The Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of Shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed only in the case of fraud, gross negligence or wilful misconduct by a resolution of the general meeting of Shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without any indication on the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election

8.4 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of Shareholders which will be asked to ratify such election.

9. Meetings of the board of directors.

9.1 The Board of Directors shall elect a Chairman from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of Shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

9.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

9.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by telegram or telefax another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

9.4 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

9.5 The use of video-conferencing equipment and conference call means allowing the identification of each participating Director shall be allowed. These means must comply with technical features which guarantee an effective participation to the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held through such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company. Each participating Director shall be authorised to vote by video or by telephone.

9.6 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Directors in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.

9.7 Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

9.8 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

10. Powers of the board of directors.

10.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by the 1915 Law to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

10.2 Any director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the company, shall advise the board thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of

the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have had an interest conflicting with that of the company.

10.3 If there is only one Shareholder, the minutes shall only mention the operations intervened between the Company and its Sole Director having an interest conflicting with the one of the Company. The provisions of the preceding paragraphs are not applicable when the decisions of the Board of Directors of the Company or of the Director concern day-to-day operations engaged in normal conditions

11. Representation of the company.

11.1 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of directors, by the signature of any A Director acting individually or any B Director acting jointly with any A Director or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any A Director acting individually or any B Director acting jointly with any A Director or by the Sole Director of the Company, but only within the limits of such power.

11.2 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case a daily manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the daily manager, but only within the limits of such power.

12. Delegation of powers.

12.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board, Directors, managers, officers or other agents, legal or physical person, who need not be Shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board shall determine.

12.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

12.3 The first person entrusted with the daily management may be appointed by the first general meeting of Shareholders.

13. Statutory auditor.

13.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors who need not be Shareholders.

13.2 The general meeting of Shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.

13.3 The statutory auditors are re-eligible.

Chapter IV. - General meeting of shareholders

14. Powers of the general meeting of shareholders.

14.1 The Company may have a sole Shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person (the "Sole Shareholder"). The death or dissolution of the Sole Shareholder does not result in the dissolution of the company. If there is only one Shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

14.2 In case of plurality of shareholders, any properly constituted meeting of the Shareholders (a "Shareholders' Meeting") shall represent the entire body of Shareholders.

14.3 A Shareholders' Meeting shall deliberate only on the matters which are not reserved to the Board of Directors by the Articles or by the 1915 Law.

15. Annual general meeting. The annual general meeting of the Shareholders (the "AGM") will be held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the last business day of October at 5 pm. If that day is a public holiday in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

16. Other general meeting.

16.1 The Board of Directors may convene other general meetings of the Shareholders ("EGMs").

16.2 Such meetings must be convened if Shareholders representing one fifth of the Company's capital so require.

17. Convening notice.

17.1 A Shareholders' Meeting is convened by the Board of Directors by way of a written notice setting out for the agenda of the meeting and sent by registered post at least 8 days prior to the meeting to the address of the Shareholders, as indicated in the register of Shareholders.

17.2 If all the Shareholders are present or represented at a Shareholders' Meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the Shareholders can waive all convening requirements and formalities.

18. Presence, Representation.

18.1 All Shareholders are entitled to attend and speak at all Shareholders' Meetings.

18.2 A Shareholder may act at any Shareholders' Meeting by appointing in writing or by telefax, cable, telegram, telex or e-mail as his proxy another person who need not be a Shareholder himself.

19. Vote.

19.1 Each Share entitles the holder thereof to one vote.

19.2 Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the Shareholders' Meeting resolves by a simple majority vote to adopt another voting procedure.

19.3 Unless otherwise provided by Luxembourg Law or by the Articles, all resolutions of the Shareholders' Meeting shall be taken by a simple majority of votes, regardless of the proportion of the capital represented.

20. Extraordinary general meeting.

20.1 An EGM convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the Shares are represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, if any, the wording regarding the amendments to the objects and the form of the Company.

20.2 If the first of the conditions in Article 20.1 is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the Shares represented.

20.3 At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-thirds majority of the votes cast.

20.4 Resolutions to change the nationality of the Company or to increase the commitments of the Shareholders may only be adopted by the unanimous decision of the Shareholders, subject to any other provisions of the 1915 Law.

21. Minutes.

21.1 The minutes of a Shareholders' Meeting shall be signed by the chairman of the meeting, the secretary and the scrutineer.

21.2 Copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Board of Directors.

Chapter V. - Business year, Distribution of profits**22. Financial year.**

22.1 The Company's financial year starts on 1 July and ends on the 30 June of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on 30 June 2015 (all dates inclusive).

22.2 The Board of Directors shall draw up the balance sheet and the profit and loss account of the Company. The Board of Directors will submit these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the AGM to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

23. Adoption of financial statements.

23.1 The Board of Directors shall provide the Shareholders with a copy of the audited financial statements drawn up in accordance with the 1915 Law.

23.2 Those financial statements shall be submitted for adoption to the AGM. The AGM shall consider and, if thought fit, adopt the financial statements.

24. Distribution on shares.

24.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when and as long as the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

24.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders on the recommendation of the Board of Directors declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

24.3 The Board of Directors may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

24.4 Any distribution or payment by the Company in respect of the Shares (including any dividend and any distribution or payment on a redemption or cancellation of Shares and any payment on a liquidation or dissolution of the Company) shall be distributed in the following order of priority:

24.4.1 any Income Distribution shall be distributed to the holders of the Class A Shares, pro rata; and

24.4.2 any Equity Distribution shall be distributed to the holders of the Class B Shares, pro rata.

24.5 "Equity Distribution" means a distribution or payment which is sourced from the UK Proportion of all income, proceeds or receipts of the Company which would have been treated as taxable to the Company under UK capital gains principles (ignoring the availability of any specific relief from taxation under such principles) if the Company had been a UK tax resident individual (a "Capital Gain") less the UK Proportion of the Company's costs, charges, expenses and disbursements excluding in respect of taxation which is not attributable to Capital Gains (determined, to the extent necessary, on a just and reasonable basis).

24.6 "Income Distribution" means any distribution or payment other than an Equity Distribution.

24.7 "UK Proportion" means such proportion as the Board of Directors may determine.

24.8 The Company and its Shareholders and the Board of Directors shall rely on advice from an expert appointed by the Board of Directors as to what income and receipts constitute a Capital Gain.

24.9 Payments made by the Company in respect of its Shares may be made in kind or in specie at the discretion of the Board of Directors provided that all Shareholders are treated equally. Any payments made in kind or in specie by the Company will be valued for the purposes of these Articles at such valuation as the Board of Directors may determine.

Chapter VI. - Dissolution

25. Dissolution. The Company may be dissolved only upon the written proposal of the Board of Directors and by a decision of the Shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles and in accordance with Luxembourg Law.

Chapter VII. - Interpretation and Luxembourg law

26. In these Articles:

26.1 a reference to:

26.1.1 one gender shall include each gender;

26.1.2 (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;

26.1.3 a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);

26.1.4 a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

26.2 general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by word indicating a particular class of arts, matters or things or by examples falling within the general words;

26.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

27. In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Subscription - Payment

The share capital of the Company has been subscribed as follows:

	Class A Shares:
Permira Credit Solutions II Warehouse L.P.	3,100,000

All these shares have been fully paid up, so that the sum of thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-), is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

First extraordinary general meeting of shareholders

The above Shareholder of "Permira Credit Solutions II L.S. S.A.", representing the totality of shares and acting as Sole Shareholder of the Company pursuant to Article 15.1 of the Articles, has immediately taken the following resolutions:

1. The Company's address is fixed at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following persons have been elected as members of the Board of Directors for a maximum duration of six (6) years:
 - a) Richard Goddard, born on 5 December 1959 in Fareham, United Kingdom, residing at 4, Chaussée Blanche, L-8014 Strassen, as A Director;
 - b) Séverine Michel, born on 19 July 1977 in Epinal, France, residing professionally at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, as B Director; and

c) Cédric Pedoni, born on 24 March 1975 in Villerupt, France, residing professionally at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as B Director.

3. The following has been appointed as statutory auditor for the same period: PricewaterhouseCoopers, a Luxembourg société coopérative, having its registered office at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 65.477.

Expenses

The expenses, remunerations or charges, in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation, are estimated at about one thousand one hundred euros (EUR 1,100.-).

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the Law and expressly states that they have been fulfilled.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, who is known to the notary, by his surname, name, civil status and residences, the said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre septembre.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné,

A COMPARU:

Permira Credit Solutions II Warehouse L.P., un limited partnership, ayant son siège social à PO Box 503, Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey GY1 6DJ, Îles Anglo-Normandes et immatriculée auprès du registre des limited partnerships de Guernesey sous le numéro 2146,

Désignée ci-après comme l'"Actionnaire Unique".

Ici représentée par Monsieur Jan MERCKX, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter l'acte constitutif d'une société anonyme comme suit:

Chapitre I^{er} . - Forme, Raison sociale, Siège social, Objet, Durée

1. Forme, Raison sociale. Le présent document constitue les statuts de Permira Credit Solutions II L.S. S.A. (la "Société"), une société anonyme de droit luxembourgeois, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (la "Loi Luxembourgeoise"), y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915") et par ses statuts de temps à autre (les "Statuts").

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Le Conseil d'Administration (tel que défini ci-après) est autorisé à changer l'adresse de la Société au sein de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg.

2.3 Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société (une "Résolution des Actionnaires") délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se produiraient ou seraient jugés imminents, le siège social de la Société pourra être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social, restera luxembourgeoise. La décision de transfert du siège social à l'étranger sera prise par le Conseil d'Administration.

3. Objet social. Les objets de la Société sont:

3.1 d'agir en tant que société d'investissement et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offre, d'achat, d'échange ou autrement) des titres, prêts et titres de dettes, tout ou partie des titres, actions, emprunts obligataires, titres obligataires, obligations et autres titres, droits, instruments et/ou investissements de n'importe quelle nature émis ou garantis par toute personne et tous autres actifs de toutes sortes y compris les participations dans des partnerships

ou autres entités et dérivées et swaps et de détenir ces instruments, et de vendre, échanger ou disposer de ces instruments;

3.2 d'acquérir, détenir, gérer et disposer de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entités étrangères ou luxembourgeoises; d'acquérir tous titres, droits et actifs par voie de participation, apport, prise ferme d'achat ou option d'achat ou de toute autre manière, d'acquérir des brevets et des licences, de les gérer et de les développer;

3.3 d'exercer tout commerce ou activité commerciale de toute sorte et acquérir, entreprendre et exercer tout ou partie de l'activité commerciale, des actifs immobiliers et/ou des passifs de toute personne exerçant une activité commerciale;

3.4 d'investir et négocier l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Conseil d'Administration considère comme appropriée et de prêter de l'argent et accorder des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.5 d'emprunter, lever ou garantir le paiement d'argent de toute manière que le Conseil d'Administration considère comme appropriée, y compris via l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'emprunts obligataires et autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient grevés ou non sur tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non appelé, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.6 d'acquérir une participation dans, fusionner, consolider avec et constituer un partnership ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tous employés de la Société;

3.7 de conclure toute garantie ou contrat d'indemnité ou caution, et de fournir des sûretés, y compris la garantie et la provision de sûretés pour l'accomplissement des obligations de et le paiement de toute somme (y compris capital, principal, primes, dividendes, intérêts, commissions, frais, remises et tous coûts ou dépenses liés que ce soit sur des actions ou sur d'autres titres) par toute personne y compris toute entité dans laquelle la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne qui est alors un membre ou bien qui a une participation directe ou indirecte dans la Société ou qui est associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, actifs ou capital non appelé (présents et futurs) ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.7 "garantie" inclus toute obligation, bien que décrite, de payer, régler, fournir des fonds pour le paiement ou le règlement de (y compris par avance d'argent, achat ou souscription d'actions ou autres titres et achat d'actifs ou de services), d'indemniser ou maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement ou autrement être responsable de tout endettement de toute autre personne;

3.8 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou mobilier et tout droit ou privilège sur ou eu égard celui-ci;

3.9 de vendre, donner à bail, échanger, prendre en location et disposer de tout bien immobilier ou mobilier, et/ou de tout ou partie des engagements de la Société, pour une contrepartie que le Conseil d'Administration considère appropriée, y compris pour des actions, titres obligataires ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets (en totalité ou en partie) similaires à ceux de la Société; détenir toutes actions, titres obligataires et autres titres ainsi acquis; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, accorder des options sur, mettre sur compte et autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.10 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que mandant, mandataire, contractant, fiduciaire ou autrement; (c) par voie ou à travers de fiduciaires, mandataires, sous-contractants ou autres; et (d) seul ou avec d'autres personnes;

3.11 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Conseil d'Administration connexes ou concluantes pour la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

A CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans toute transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans autorisation de droit en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. - Capital, Actions

5. Capital social.

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à trente-et-un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois millions cent mille (3.100.000) actions de catégorie A ("Actions de Catégorie A") ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR) chacune, toutes entièrement libérées (ci-après - ensemble avec toute Action de Catégorie B en circulation au moment concerné - désigné les "Actions").

5.2 Dans les présents Statuts:

5.2.1 Les "Actionnaires" désignent les détenteurs d'Actions au moment concerné;

5.2.2 Les "Actions de Catégorie B" désignent les actions de catégorie B ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR) chacune;

5.2.3 Les "Actionnaires de Catégorie A" désignent les détenteurs d'Actions de Catégorie A au moment concerné;

5.2.4 Les "Actionnaires de Catégorie B" désignent les détenteurs d'Actions de Catégorie B au moment concerné (le cas échéant).

5.3 Capital Autorisé

5.3.1 Le capital autorisé, mais non émis et non souscrit, de la Société (le "Capital Autorisé") est de mille euros (1.000,- EUR).

5.3.2 Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre de temps à autre des Actions de Catégorie B (les "Actions Emises par le Conseil") dans les limites du Capital Autorisé comme suit:

(a) l'autorisation susmentionnée expirera cinq ans après le 18 septembre 2014 étant entendu qu'une ou des période(s) d'autorisation supplémentaires suite à cette période pourra ou pourront être approuvée(s) par Résolution des Actionnaires dans les limites autorisées par la Loi de 1915;

(b) le Conseil d'Administration peut limiter ou supprimer les droits préférentiels des Actionnaires de souscrire aux Actions Emises par le Conseil et peut émettre les Actions Emises par le Conseil à de telles personnes et à un tel prix avec ou sans prime et payé par apport en nature ou en numéraire ou par incorporation de créances ou capitalisation de réserves ou de toute autre manière que le Conseil d'Administration peut déterminer, sous réserve de la Loi de 1915.

5.3.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à:

(a) entreprendre toutes actions nécessaires ou souhaitables aux fins de modifier le présent Article 5 en vue de refléter et enregistrer tout changement du capital social émis effectué en vertu de l'Article 5.3.2;

(b) entreprendre ou autoriser toutes actions nécessaires ou souhaitables pour l'exécution et/ou la publication d'une telle modification en conformité avec la Loi Luxembourgeoise;

(c) déléguer à toute personne le pouvoir de recueillir les souscriptions et recevoir paiement des Actions Emises par le Conseil et de faire acter toute émission d'Actions Emises par le Conseil par-devant notaire.

5.4 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par résolutions des Actionnaires adoptées dans la forme requise par la loi pour toute modification des Statuts.

5.5 En sus du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée sur une Action sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera à la libre disposition des Actionnaires.

5.6 La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites fixées par la Loi de 1915.

6. Actions.

6.1 Les Actions sont émises sous forme nominative.

6.2 Toutes les Actions seront enregistrées dans un registre des Actionnaires qui sera tenu par la Société à son siège social. Ce registre contiendra, entre autres, le nom de chaque Actionnaire, son adresse, le nombre et la catégorie des Actions qu'il détient ainsi que le montant libéré pour chaque Action.

6.3 La Société considérera la personne au nom de laquelle les Actions sont enregistrées comme le plein propriétaire des Actions.

6.4 Envers la Société, les Actions sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Action est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Transfert des actions.

7.1 Un Actionnaire ne pourra procéder à toute Disposition de ces Actions sans le consentement par écrit du Conseil d'Administration.

7.2 Dans l'entière limite autorisée par la Loi Luxembourgeoise, tout transfert par un Actionnaire de tout ou partie de ses Actions prétendu effectué en violation des exigences du présent Article 7 sera réputé nul et non avenu et sans aucune valeur ou effet.

7.3 "Disposer de" signifie, eu égard toute Action ou toute participation juridique ou bénéficiaire dans toute Action:

a) vendre, céder, transférer ou disposer autrement de celle-ci;

b) créer ou autoriser tout Grèvement sur celle-ci;

c) ordonner (par voie de renonciation ou autrement) qu'une autre personne doive, ou cède tout droit de, la recevoir;

d) conclure tout accord concernant les votes ou tous autres droits attachés à l'action; ou

e) convenir, que ce soit sous condition suspensive ou résolutoire ou non, d'effectuer l'une des actions susmentionnées, et "une Disposition" et "Disposé de" seront interprétés en conséquent.

7.4 "Charge" signifie une hypothèque, une charge, un privilège, une option, une restriction, un droit de premier refus, un droit de préemption, un droit on intérêt de tiers, autre charge ou sûreté de tout type, ou tout autre type d'accord ou d'accord ayant un effet similaire.

Chapitre III. - Administrateurs, Conseil d'administration, Commissaires

8. Conseil d'administration ou administrateur unique.

8.1 En cas de pluralité d'Actionnaires, la Société doit être administrée par un conseil d'administration (les "Administrateurs", chacun un "Administrateur", ensemble le "Conseil d'Administration") composé de trois membres au moins, Actionnaires ou non, composé d'un ou plusieurs administrateur(s) A (l(es) "Administrateur(s) A") et un ou plusieurs administrateur(s) B (l(es) "Administrateur(s) B").

8.2 Si la Société est établie par un Actionnaire Unique (tel que défini ci-après) ou si à l'occasion d'une assemblée générale des Actionnaires, il est constaté que toutes les actions de la Société sont détenues par un Actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique (l'"Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires constatant l'existence de plus d'un Actionnaire. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans ce cas, une telle personne morale nommera un représentant permanent qui assurera ses fonctions au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale en question ne peut révoquer son représentant permanent qu'en nommant en même temps un successeur.

8.3 Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des Actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans aucune indication de la durée de leur mandat seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

8.4 En cas de vacance du poste d'un Administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les Administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

9. Réunions du conseil d'administration.

9.1 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un Président. Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

9.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

9.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, en lui donnant une procuration par écrit, par télégramme, par télécopie ou par tout autre moyen. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

9.4 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple des votes exprimés. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

9.5 L'utilisation des moyens de vidéo conférence et de conférence téléphonique permettant l'identification de chaque Administrateur participant est autorisée. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre de façon continue et permettant une participation effective de ces personnes à la réunion. La participation à la réunion par ces moyens est équivalente à la participation à la réunion en personne. Une réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée avoir été tenue au siège social de la Société. Chaque Administrateur participant est habilité à prendre part au vote par téléphone ou par visioconférence.

9.6 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs en personne. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée.

9.7 Les votes pourront également être exprimés par fax, e-mail ou par téléphone, à condition, dans cette dernière hypothèse, que le vote soit confirmé par écrit.

9.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par le Président du Conseil d'Administration et par deux Administrateurs. Des extraits seront certifiés par le Président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

10. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.

10.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi de 1915 ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

10.2 Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale, avant tout vote

sur d'autres résolutions, il est spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

10.3 En cas d'un Actionnaire Unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Administrateur Unique ayant un intérêt opposé à celui de la Société. Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque les décisions du Conseil d'Administration ou de l'Administrateur Unique concernent des opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

11. Représentation de la société.

11.1 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature de tout Administrateur A agissant seul ou tout Administrateur B agissant conjointement avec tout Administrateur A ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par tout Administrateur A agissant seul ou tout Administrateur B agissant conjointement avec tout Administrateur A ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

11.2 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'Administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

12. Délégation de pouvoirs.

12.1 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera.

12.2 Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

12.3 Le premier Administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires.

13. Commissaire aux comptes.

13.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires.

13.2 L'assemblée générale des Actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans à partir de la date de leur élection.

13.3 Les commissaires aux comptes sont rééligibles.

Chapitre IV. - Assemblée générale des actionnaires

14. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

14.1 La Société peut avoir un Actionnaire unique lors de sa constitution, ainsi que par la réunion de toutes ses actions en une seule main (l'"Actionnaire Unique"). Le décès ou la dissolution de l'Actionnaire Unique n'entraîne pas la dissolution de la société. S'il y a seulement un Actionnaire, l'Actionnaire Unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Actionnaires et prend les décisions par écrit.

14.2 En cas de pluralité d'Actionnaires, toute assemblée des Actionnaires de la Société régulièrement constituée (une "Assemblée des Actionnaires") représentera l'ensemble des Actionnaires.

14.3 Une Assemblée des Actionnaires délibérera uniquement sur les points qui ne sont pas réservés au Conseil d'Administration en vertu des Statuts ou de la Loi de 1915.

15. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires (l'"AGA") se tiendra dans la Ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans la convocation à l'assemblée, le dernier jour ouvrable du mois d'octobre à 17h. Si ce jour est un jour férié au Luxembourg, l'assemblée sera tenue le premier jour ouvrable suivant.

16. Autre assemblée générale.

16.1 Le Conseil d'Administration pourra convoquer d'autres assemblées générales des Actionnaires (les "AGEs").

16.2 De telles assemblées devront être convoquées si des Actionnaires représentant un cinquième du capital de la Société le requièrent.

17. Convocation.

17.1 L'Assemblée des Actionnaires est convoquée par le Conseil d'Administration par voie de lettres recommandées comprenant l'ordre du jour de l'assemblée et envoyées aux Actionnaires à l'adresse telle qu'indiquée dans le registre des Actionnaires, au moins 8 jours avant l'assemblée.

17.2 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des Actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, les Actionnaires peuvent renoncer aux exigences et formalités de convocation.

18. Présence, Représentation.

18.1 Tous les Actionnaires auront le droit d'assister et de prendre la parole lors des Assemblées des Actionnaires.

18.2 Un Actionnaire peut se faire représenter lors de toute Assemblée des Actionnaires en désignant par écrit ou par télécopie, télégramme, télex ou e-mail une autre personne comme son mandataire, lequel ne doit pas nécessairement être lui-même Actionnaire.

19. Vote.

19.1 Chaque Action donne droit à une voix à son détenteur.

19.2 Les votes ont lieu à main levée ou par vote nominatif, à moins que l'assemblée des Actionnaires décide à la majorité simple d'adopter une autre procédure de vote.

19.3 Sauf dans les cas déterminés par la Loi Luxembourgeoise ou les Statuts, toutes les décisions de l'Assemblée des Actionnaires sont adoptées à la majorité simple des votes, quelle que soit la proportion du capital représentée.

20. Assemblée Générale Extraordinaire.

20.1 Une AGE convoquée aux fins de modifier toute disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins des Actions sont représentées et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées et, le cas échéant, les modifications apportées à l'objet et à la forme de la Société.

20.2 Si la première des conditions mentionnées à l'article 20.1 n'est pas satisfaite, une seconde assemblée sera convoquée, dans la manière prescrite par les Statuts ou par la Loi de 1915. Une telle convocation reproduira l'ordre du jour et indiquera la date et les résultats de l'assemblée précédente. La seconde assemblée délibérera valablement quelle que soit la proportion des Actions représentée.

20.3 A ces deux assemblées, les résolutions, afin d'être adoptées, devront être adoptées à la majorité des deux-tiers des voix exprimées.

20.4 Les résolutions changeant la nationalité de la Société ou augmentant les engagements des Actionnaires ne pourront être adoptées qu'avec l'accord unanime des Actionnaires et, sous réserve de toute autre disposition de la Loi de 1915.

21. Procès-verbaux.

21.1 Les procès-verbaux des assemblées générales des Actionnaires seront signés par le président de l'assemblée, le secrétaire et le scrutateur.

21.2 Des copies ou extraits de ces procès-verbaux devront être signés par le Conseil d'Administration pour pouvoir être versés dans des procédures judiciaires ou autrement.

Chapitre V. - Exercice social - Distribution des bénéfices

22. Exercice social.

22.1 L'exercice social de la Société débutera le 1 juillet et se terminera le 30 juin de chaque année, étant entendu, qu'en tant que disposition transitoire, le premier exercice social de la Société débute le jour de sa constitution et se termine le 30 juin 2015 (toutes dates incluses).

22.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes de la Société. Le Conseil d'Administration remet ces pièces ensemble avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'AGA, aux commissaires, qui établiront un rapport contenant leurs commentaires sur ces documents.

23. Approbation des comptes annuels.

23.1 Le Conseil d'Administration fournira aux Actionnaires une copie des comptes annuels audités établis conformément à la Loi de 1915.

23.2 Ces comptes annuels seront soumis pour approbation à l'AGA. L'AGA les examinera et, si elle l'estime opportun, les approuvera.

24. Distribution sur actions.

24.1 Du bénéfice annuel net de la Société déterminé conformément à la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront obligatoirement prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que et aussi longtemps que le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

24.2 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut, par résolutions des Actionnaires, sur recommandation du Conseil d'Administration, déclarer des dividendes en conformité avec les droits respectifs des Actionnaires.

24.3 Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires à ou aux Actionnaire(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, le cas échéant, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie en vertu de la Loi de 1915 ou des présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés puissent être recouvrées auprès du ou des Associé(s).

24.4 Toute distribution ou paiement par la Société eu égard aux Actions (y compris tout dividende et toute distribution ou paiement en relation avec un rachat ou une annulation d'Actions et tout paiement en relation avec la liquidation ou dissolution de la Société) sera distribué dans l'ordre de priorité suivant:

24.4.1 toute Distribution de Revenus sera distribuée aux détenteurs d'Actions de Catégorie A, au pro rata; et

24.4.2 toute Distribution de Fonds Propres sera distribuée aux détenteurs d'Actions de Catégorie B, au pro rata.

24.5 "Distribution de Fonds Propres" désigne une distribution ou un paiement qui provient de la Proportion UK de tous revenus, produits ou recettes de la Société qui auraient été traités comme imposables à la Société en vertu des principes UK de gains en capital (nonobstant la possibilité de toute exonération fiscale spécifique en vertu de cas principes) si la Société avait été une entité résidente fiscale UK (un "Gain en Capital") diminué de la Proportion UK des coûts, frais dépenses et débours de la Société à l'exclusion de ceux relatifs à l'imposition qui n'est pas attribuable aux Gains en Capital (déterminé, dans la mesure nécessaire, suivant une base juste et raisonnable).

24.6 "Distribution de Revenus" signifie toute distribution ou paiement autre qu'une Distribution en Capital.

24.7 "Proportion UK" signifie la proportion telle qu'elle pourra être déterminée par le Conseil d'Administration.

24.8 La Société et ses Actionnaires et le Conseil d'Administration devront s'appuyer sur l'avis d'un expert nommé par le Conseil d'Administration afin de déterminer quels revenus ou recettes constituent un Gain en Capital.

24.9 Les paiements faits par la Société eu égard à ses Actions peuvent être faits en nature ou in specie à la discrétion du Conseil d'Administration sous la condition que tous les Actionnaires soient traités de façon égalitaire. Tout paiement fait en nature ou in specie par la Société seront évalués pour les besoins des présents Statuts à la valeur telle qu'elle pourra être déterminée par le Conseil d'Administration.

Chapitre VI. - Dissolution

25. Dissolution. La Société ne pourra être dissoute uniquement sur proposition écrite du Conseil d'Administration et par une décision des Actionnaires votant dans les mêmes conditions de quorum et de majorité qu'en cas de modification des présents Statuts, et conformément à la Loi Luxembourgeoise.

Chapitre VII. - Interprétation et loi luxembourgeoise

26. Dans les présents Statuts:

26.1 une référence à:

26.1.1 un genre devra inclure chaque genre;

26.1.2 (à moins que le contexte ne le requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;

26.1.3 une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique distincte);

26.1.4 une disposition législative ou loi incluent toutes les modifications y afférentes et toutes leurs promulgations (avec ou sans modifications);

26.2 les mots généraux ne devront pas faire l'objet d'une interprétation restrictive du fait qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant une catégorie particulière de lettres, de sujets ou d'affaires, ou par des exemples qui entrent dans la définition des mots généraux;

26.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

27. En complément de ces Statuts, la Société est également régie par toutes les dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription - Libération

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:

	Actions de Catégorie A
Permira Credit Solutions II Warehouse L.P.	3.100.000

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente-et-un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Première assemblée générale extraordinaire des actionnaires

L' Actionnaire ci-dessus de "Permira Credit Solutions II L.S. S.A.", représentant l'intégralité des actions et agissant en sa qualité d'Actionnaire Unique conformément à l'article 15.1 des Statuts, a immédiatement pris les décisions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
2. Sont appelés aux fonctions de membres du Conseil d'Administration pour une durée maximale de six (6) ans:

a) Richard Goddard, né le 5 décembre 1959 à Fareham, Royaume-Uni, résidant au 4, Chaussée Blanche, L-8014 Strassen, comme Administrateur A;

b) Séverine Michel, née le 19 juillet 1977 à Epinal, France, résidant professionnellement au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, comme Administrateur B; et

c) Cédric Pedoni, né le 24 mars 1975 à Villerupt, France, résidant professionnellement au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, comme Administrateur B.

3. A été nommé comme commissaire aux comptes pour la même période: PricewaterhouseCoopers, une société coopérative luxembourgeoise, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg et immatriculée auprès du registre de commerce et de sociétés sous le numéro B 65.477.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toute nature qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à mille cent euros (1.100,- EUR).

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la Loi et constate expressément leur accomplissement.

DONT ACTE fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

Après lecture faite au mandataire de la partie comparante, connue du notaire par son nom, prénom, état civil et résidence, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. MERCKX, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 septembre 2014. LAC/2014/45243. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 10 octobre 2014.

Référence de publication: 2014158231/773.

(140179850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2014.

Kichenstudio Krein S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 87, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 84.742.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatorze, le neuf octobre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Pascal KREIN, employé privé, né à Esch-sur-Alzette le 2 octobre 1961, demeurant à L-3940 Mondercange, 16, rue de Pontpierre, agissant en son nom personnel.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les déclarations et constatations suivantes:

I.- Que la société à responsabilité limitée "KICHENSTUDIO KREIN S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-4011 Esch-sur-Alzette, 87, rue de l'Alzette, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 84742 a été constituée suivant acte reçu par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 5 décembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 457 du 22 mars 2002.

Les statuts de la société ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par Maître Francis KESSELER, préqualifié en date du 30 juin 2006, publié au Mémorial C numéro 1775 du 22 septembre 2006.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée "KICHENSTUDIO KREIN S.à r.l.", préqualifiée, s'élève actuellement à DOUZE MILLE QUATRE CENTS EUROS (€ 12.400,-), représenté par CENT (100) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT-QUATRE EUROS (€ 124,-) chacune, entièrement libérées.

III.- Que le comparant en sa qualité d'associé et de gérant unique de la société déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société "KICHENSTUDIO KREIN S.à r.l.".

IV.- Que le comparant est propriétaire de toutes les parts sociales de la susdite société et qu'en tant qu'associé unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que le comparant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée au gérant de la société dissoute pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

VII.- Qu'il a été procédé à l'annulation des parts sociales, le tout en présence du notaire instrumentant.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: KREIN, MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 10/10/2014. Relation: EAC/2014/13773. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 13/10/2014.

Référence de publication: 2014158970/45.

(140180651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2014.

Pygmalion S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 19, rue de la Tour Jacob.

R.C.S. Luxembourg B 31.372.

Monsieur Finbarr MYLES gérant est né 15 août 1938 à Louth (Irlande) et demeure 37, rue Saint Mathieu L-2138 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014159967/10.

(140181190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2014.

F.M.M.C. s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3270 Bettembourg, 10, rue de Peppange.

R.C.S. Luxembourg B 135.649.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 12 juin 2014 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 14 juillet 2014.

Référence de publication: 2014160311/11.

(140182396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2014.

F.P.T. Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 53.084.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2013.

Référence de publication: 2014160312/11.

(140182110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2014.
